

JEUX OLYMPIQUES

Vancouver toujours dans la course pour l'hiver 2010

Page B 6



CULTURE

Les Bretons «libèrent» 3000 menhirs

Page B 7

LE DEVOIR

C A H I E R
B

ÉCONOMIE



Gérard Bérubé

PERSPECTIVES

Les «psychopathes corporatifs»

L'idée est lancée. Ne serait-ce qu'à des fins de provocation. Si l'on dresse le profil psychologique des policiers ou des enseignants, pourquoi ne pas appliquer le même filtre à ces dirigeants à qui l'on confie la responsabilité de milliards de dollars et de milliers d'emplois?

L'idée vient du chercheur canadien Robert Hare, présenté hier dans une dépêche de la Presse canadienne comme étant une sommité mondiale en psychopathie. S'inspirant des scandales Enron et WorldCom, le professeur de l'université de Colombie-Britannique a fait défiler sur écran géant les photos de ces hauts dirigeants devenus les stars largement médiatisées de cette bulle financière de 1999-2000. Tous des psychopathes? Bon nombre répondrait au profil.

D'où son idée de soumettre ces personnes que l'on destine à occuper les hautes fonctions au sein d'une entreprise, ou ces candidats à qui l'on confie les milliards de dollars d'épargne des actionnaires et la responsabilité de milliers d'emplois, à l'exercice du profil psychologique. Car impossible de déceler toute déviance, latente ou réelle, à la lecture d'un curriculum vitae ou lors d'entrevues conventionnelles. Et le psychopathe moyen n'éprouve aucune difficulté à franchir avec succès les étapes du processus de sélection. Question d'illustrer les difficultés de la tâche, la grille d'analyse développée par Robert Hare renferme 90 points.

Profil type

Dans ses travaux, le chercheur a dressé un profil type du «psychopathe corporatif». Il a présenté l'essentiel du portrait hier, lors d'une allocution faite à Terre-Neuve devant des membres des différents corps policiers. Question d'ajouter à la provocation, les photos de ces ex-vedettes de la démesure et de ces grands responsables des malversations comptables défilaient, une à une, sur l'écran derrière lui. Des événements qui auraient pu être évités, croit-il, si ces hauts dirigeants avaient été soumis, au préalable, à une grille de dépistage des comportements psychotiques.

L'absence d'empathie dont ils font preuve les transforme en artistes des mises à pied

comportements impulsifs et par une inflation du sens du moi. Toujours selon Robert Hare, les psychopathes sont le centre, la star de leur univers. Ce sont des individus de sang froid, insensibles, qui n'ont aucune préoccupation pour les pensées, les idées et les sentiments des autres. Ils n'éprouvent aucun sentiment de culpabilité ou de remords.

Environnement favorable

Un profil qui peut trouver un environnement favorable dans l'univers des grandes entreprises évoluant dans un contexte de forte concurrence, soutient-il. Ces dirigeants doivent prendre des décisions rapides, sans trop se préoccuper de l'impact potentiel de leurs décisions sur les individus. L'absence d'empathie dont ils font preuve les transforme en artistes des compressions budgétaires et des mises à pied. Restructuration, compression, acquisitions débridées... C'est là que les «psychopathes corporatifs» peuvent aisément s'infiltrer. Ils sont à leur mieux lorsque règne le chaos, lorsque les règles ne tiennent plus.

Robert Hare a voulu tout simplement provoquer. Car il est le premier à reconnaître que détecter cette déviance n'est pas chose aisée. Une opération qui n'est également pas sans comporter son lot d'imprécisions. Quant aux paramètres retenus et appliqués à l'univers des entreprises, il faut dire qu'ils tendent à devenir trop rapidement la norme chez un nombre élevé de dirigeants, appuyés par un nombre encore plus important d'actionnaires trop préoccupés par le rendement qu'ils obtiennent sur leur placement. Le rapport ne tient tout simplement pas lorsque cet échantillon est comparé à la population en général. Robert Hare estime que moins de 1 % de la population répond à la définition de psychopathe clinique.

Une explication caricaturale, donc, appliquée à ces événements ayant conduit au gonflement puis à l'éclatement de cette bulle financière. D'autant plus que, pour le spécialiste, le psychopathe aurait, semble-t-il, davantage tendance à exceller dans l'univers du droit et de la politique.

7000 employés licenciés

Les actions de Nortel perdent 15 %

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La valeur des actions de Nortel Network a chuté, hier, de plus de 15 % après que le géant canadien de la fibre optique eut annoncé, la veille, le licenciement de 7000 autres employés en raison des résultats inférieurs aux prévisions au cours du dernier trimestre.

En fin de matinée, l'action de Nortel se transigeait à 1,58 \$, une baisse de 0,33 \$, à la Bourse de Toronto. Près de 36 millions d'actions avaient changé de mains, le triple de la moyenne quotidienne des échanges impliquant la société. Ces seules pertes ont réduit de 900 millions \$ la valeur boursière de Nortel.

En 2000, alors que les sociétés de technologie étaient en plein essor, la valeur des actions de Nortel avait atteint 124,50 \$. En tout, la société représentait le tiers du total de la valeur boursière du Canada.

Nortel avait annoncé hier qu'elle ramenait ses effectifs à 35 000 employés d'ici la fin de l'année; elle en comptait près de 95 000 en 2000. Elle a aussi indiqué que ses revenus du troisième trimestre seraient de

10 % inférieurs à ceux du trimestre précédent.

«[Nortel] a pris les bonnes décisions pour se défendre contre les réductions de dépenses de ses clients, affirme l'analyste new-yorkais Wojtek Uzdelewicz, de la firme de courtage Bear Stearns. La situation économique joue contre elle.» M. Uzdelewicz ajoute que les licenciements pourraient coûter cher à Nortel. Bear Stearns estime que les indemnités de départ et autres frais de restructuration coûteront entre 400 et 500 millions de dollars à la société canadienne.

Moins de dépenses américaines

Selon Nortel, la diminution des revenus tirés des opérations poursuivies est imputable à la baisse continue des dépenses effectuées par les entreprises de télécommunications aux États-Unis.

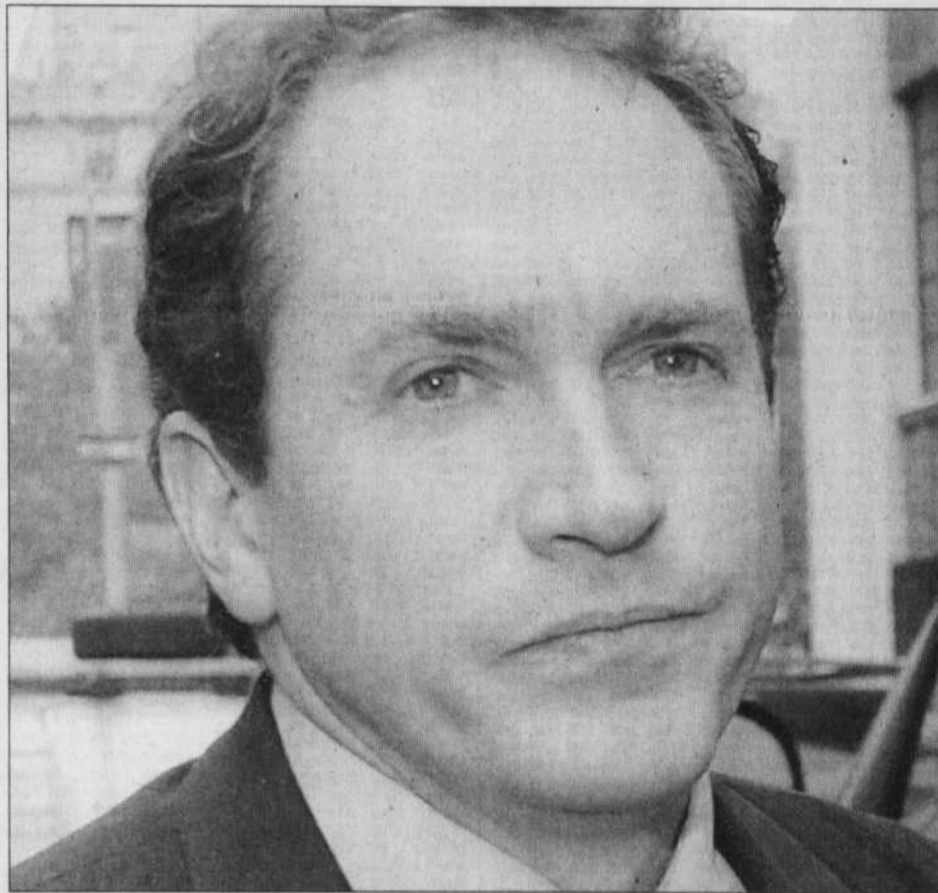
La situation inquiète certains spécialistes du marché, qui craignent que Nortel se place sous la protection de la loi sur les faillites. «Je pense que cette possibilité est plus grande qu'il y a un an», affirme Éamon Hoey, un des principaux partenaires de la firme de consultants Hoey Associates.

M. Hoey soutient que Nortel fait maintenant face à de nouveaux problèmes, notamment une baisse du nombre de lignes téléphoniques, un fait sans précédent depuis les années 1930. De plus, de nouveaux concurrents, comme la société française Alcatel, sont apparus sur le marché.

Finalement, la plupart des entreprises ont renoncé, pour le moment, à acquérir des réseaux de télécommunication faisant appel à la technologie 3G — un système permettant des liaisons audio, vidéo et par Internet sur un cellulaire. M. Hoey dit craindre que la Bourse de New York, où l'action de Nortel avait perdu 17,9 % de sa valeur, hier, ne retire l'inscription de la société canadienne, ce qui aurait un effet «dévastateur» sur les investisseurs.

Par ailleurs, le président et chef de la direction de Nortel, Frank Dunn, a voulu se montrer rassurant, en affirmant qu'il s'attendait à «une amélioration du résultat net pro forma» au cours des deux prochains trimestres. «Notre priorité demeure le retour à la rentabilité vers la fin de juin 2003», a-t-il ajouté dans un communiqué.

Inculcation



PETER MORGAN-FILES REUTERS

LE DIRECTEUR FINANCIER de WorldCom, Scott Sullivan, a été officiellement inculpé de fraude, hier, à New York, dans l'affaire de la faillite du géant américain des télécommunications. Ce cadre supérieur, à qui l'on reproche des malversations comptables, risque 25 ans de prison et une amende de 2,5 millions. Nos informations en page B 3

Fermeture de l'usine GM de Boisbriand

Le Bloc reproche aux libéraux leur silence

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Le Bloc québécois a de nouveau dénoncé hier l'immobilisme d'Ottawa dans le dossier de la fermeture de l'usine GM de Boisbriand.

«Je suis très amer face au rôle du gouvernement fédéral et aux députés libéraux québécois qui sont restés silencieux depuis l'annonce de la fermeture de l'usine il y a un an, a déclaré le député bloquiste du coin, Gilles Perron. Tout le monde semble s'être plié à l'avis du premier ministre, Jean Chrétien, que l'industrie de l'auto, c'est en Ontario que ça se passe.»

Reprenant à son compte une position souvent exprimée par le syndicat des travailleurs, le député de la circonscription de Rivière-des-Mille-Îles a répété qu'Ottawa joue, à titre de gouvernement national, un rôle déterminant dans les chances de sauvetage de l'usine, qui a assemblé sa dernière voiture mardi. Il reconnaît qu'il commence à se faire tard.

Il note cependant que la compagnie a accepté d'attendre jusqu'à la fin de l'année prochaine avant d'annoncer ce qu'elle fera des installations. «Tant que la compagnie reste propriétaire, tant qu'il reste un toit à la bâtisse, il faut continuer à se battre pour sa réouverture ou sa conversion même si nos espoirs s'amenuisent.»

Les termes du contrat

Accompagné de trois autres députés bloquistes de la région, Gilles Perron a pressé à son tour le ministre de l'Industrie, Allan

Rock, de dévoiler les termes exacts du prêt sans intérêt de 110 millions accordé par le gouvernement fédéral à General Motors lors de la dernière opération de sauvetage de l'usine en 1987. Évoquant la possibilité que la multinationale n'ait pas respecté toutes les conditions qui avaient été fixées, le Bloc croit que l'on pourrait à tout le moins réclamer le remboursement immédiat du prêt pour cause de bris de contrat plutôt que d'attendre son échéance. «Cet argent pourra servir au Québec au réseau de la santé, à l'éducation, ou pour trouver une autre industrie de remplacement», a expliqué Gilles Perron.

Le maire de Boisbriand a été le premier cette semaine à réclamer que les gouvernements fédéral et provincial rendent publics les contrats de prêt d'un total de 220 millions sans intérêt qu'ils ont accordé en 1987 à GM pour assurer le maintien de ses activités à Boisbriand. Selon lui, les quelques informations disponibles à ce chapitre pour le moment suggéreraient que la compagnie n'a pas respecté une promesse qu'elle aurait faite de fabriquer à Boisbriand des voitures à traction plutôt que des voitures à propulsion comme la Camaro et la Firebird, dont les perspectives d'avenir apparaissent, dès cette époque, plus que limitées.

La dernière usine d'assemblage du Québec a fermé ses portes mardi matin après 37 années d'activité et plus de quatre millions de voitures construites.

Fonds de cautionnement collectif

Les voyageurs digèrent mal une facture de 1,5 million

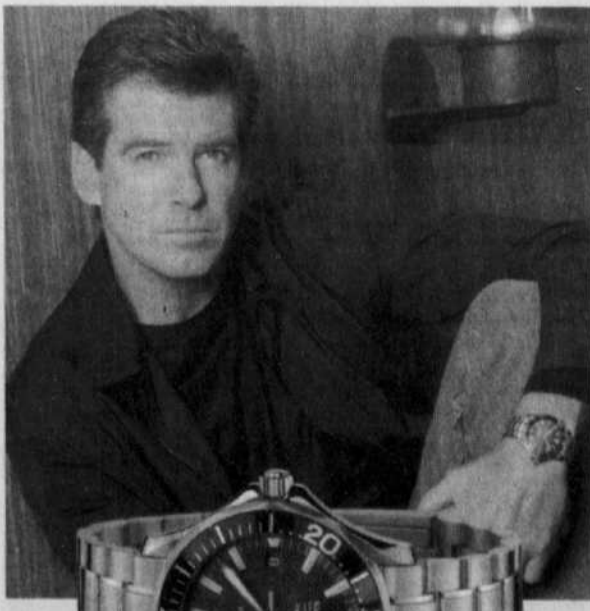
DIANE PRÉCOURT
LE DEVOIR

Les grossistes en voyages, ou voyageurs, devront assumer une facture de 1,5 million de dollars d'ici au 6 septembre pour renflouer la caisse du Fonds de cautionnement collectif des grossistes, géré par l'Office de la protection du consommateur (OPC), à la suite des faillites qui ont miné le secteur depuis quelques années, particulièrement depuis le 11 septembre. Et ce ne serait qu'un début, puisqu'elles ne sont pas encore toutes comptabilisées: on estime à six à sept millions la somme totale à rembourser.

Comme le stipule la Loi sur les agents de voyages, qui remonte à... 1974, l'OPC peut exiger des voyageurs une contribution supplémentaire aux sommes de base versées dans le fonds de cautionnement collectif, établi dans le but de protéger les consommateurs advenant des faillites dans l'industrie.

Mais voilà, ces dernières se sont multipliées, d'abord avec la disparition des Amigo et Nolisair international et, plus récemment, des Air Pax, Canada 3000 et Canada Air Charter, ce qui a mis la caisse à sec. Si bien que les 135 voyageurs qui détiennent un

VOIR PAGE B 3: VOYAGISTES

LE CHOIX DE
PIERCE BROSNAN

SEAMASTER

Depuis 1948, l'Omega Seamaster a participé à plusieurs des plus exaltantes aventures humaines, se forgeant une réputation inégalée pour sa précision, sa robustesse et son design. En fin connaisseur des plaisirs de la vie, Pierce Brosnan n'oublie jamais sa Seamaster — surtout où le même son goût de l'aventure.

www.omegawatches.com

CHATEAU D'IVOIRE

Depuis 1978
2020 de la Montagne • (514) 845-4651
www.chateauivoire.com

LE MARCÉ AMÉRICAIN

Table of stock market data for the Toronto Stock Exchange (TSX) and Canadian markets, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for the New York Stock Exchange (NYSE) and American markets, including various indices and individual stock prices.

Toronto New York section featuring 'LES COTES', 'LES DEVISES', 'COUP D'ŒIL', 'La Bourse de Toronto', 'Le Marché Américain', 'Les plus actifs de Toronto', and 'Les plus actifs du Canadian Venture'.

Advertisement for 'Cours-Vidéo sur CD-ROM' by 'la boutique decisionplus.com', featuring a CD-ROM image and promotional text.

Advertisement for 'INDICES QUÉBEC' with a table of market data for Quebec indices and a small chart.

ÉCONOMIE

EN BREF

Voyages internationaux:
le déficit a plus que doublé

(PC) — La baisse des dépenses des visiteurs étrangers au Canada a entraîné une augmentation de plus du double du déficit canadien au chapitre des voyages internationaux au deuxième trimestre. La différence entre les dépenses effectuées par les Canadiens à l'étranger et celles faites par les étrangers au Canada, telle que constatée par Statistique Canada, est ainsi passée d'un montant révisé de 189 millions au premier trimestre à un montant estimatif de 418 millions au deuxième trimestre. Au total, au deuxième trimestre, les voyageurs étrangers ont injecté un peu moins de 4 milliards dans l'économie canadienne, soit 3,7 % de moins qu'au premier trimestre. Au cours de la même période, les dépenses des voyageurs canadiens à l'étranger du pays ont atteint 4,4 milliards, en hausse de 1,8 % par rapport au premier trimestre. Le déficit du deuxième trimestre est le plus élevé observé depuis le premier trimestre de 2001.

Toyota Canada
dans la mire du Bureau
de la concurrence

(PC) — Le Bureau fédéral de la concurrence a ouvert une enquête sur une pratique commerciale de Toyota Canada. L'organisme de régulation tentera de déterminer si un programme de prix prédéterminé mis de l'avant dans plusieurs régions par le fabricant automobile nippon est en réalité une violation des lois sur la fixation des prix. Le programme en question, appelé Accès Toyota, est l'établissement d'une échelle de prix fixes; traditionnellement, les prix offerts par les concessionnaires d'automobiles sont négociables. En réaction, Toyota affirme que sa politique est tout à fait correcte et légale. La plainte ne provient de l'Association de protection des automobilistes. Mais l'APA a déjà écrit au Bureau pour signifier qu'il y a un écart de prix important entre des véhicules Toyota vendus à Toronto, où Accès-Toyota n'est pas appliqué, et à Montréal, où il est en place depuis plusieurs mois.

La rémunération a
augmenté de 0,1 % en juin

(PC) — La rémunération hebdomadaire moyenne pour l'ensemble des salariés canadiens s'est établie à 676,61 \$, en juin, soit une hausse de 0,1 % par rapport au mois de mai, selon les plus récentes données de Statistique Canada. Comparativement à juin 2001, la rémunération hebdomadaire moyenne s'est accrue de 2 %. La rémunération horaire moyenne pour les employés payés à l'heure s'est établie à 17,17 \$ durant la période, soit une hausse de 0,04 \$ comparativement à mai. Comparativement à juin 2001, la hausse est de 2,8 %. La moyenne des heures hebdomadaires pour les employés payés à l'heure a légèrement diminué, passant de 31,8 heures à 31,7 heures par semaine.

Bestar: chiffre d'affaires
en baisse

(Le Devoir) — Le chiffre d'affaires de Bestar, pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2002, a totalisé 11,3 millions par rapport à 13,4 millions pour la même période de l'exercice précédent. Une perte nette de 447 000 \$ (ou 4 c) l'action, a été enregistrée cette année comparativement à celle de 225 000 \$ (ou 2 c) l'action, l'an dernier. Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires s'élève à près de 26 millions par rapport à 33 millions l'an passé, alors que la perte nette se chiffre à 369 000 \$ (ou 3 c) l'action, comparativement au bénéfice net de 752 000 \$ (ou 7 c) l'action en 2001. «La baisse des ventes est directement liée à la faiblesse généralisée de la demande dans le marché nord-américain du mobilier de bureau et au maintien de très bas niveaux de stocks par plusieurs clients majeurs», a souligné Paulin Tardif, président du conseil et chef de la direction de Bestar.

La chaîne de librairies
Indigo envisage de fermer
six succursales

(PC) — Indigo, la plus importante chaîne de librairies au Canada, envisage de fermer six succursales d'ici les six prochains mois afin de pouvoir retrouver la rentabilité. «Nous avons six succursales dont les résultats sont mauvais», a souligné le chef de direction d'Indigo, Heather Reisman. «Nous prévoyons nous débarrasser des baux de ses magasins d'ici six mois.» Au cours de l'exercice terminé le 30 mars, Indigo comptait 90 mégaboutiques sous la bannière Indigo ou Chapters, et 187 boutiques traditionnelles sous la bannière Coles ou Smithbooks dans des centres commerciaux.

Air Canada: Montréal-
Atlanta sans escale

(Le Devoir) — Air Canada a annoncé hier le lancement d'un nouveau service sans escale entre Montréal et Atlanta. Débutant le 4 novembre, ce nouveau service offrira trois vols quotidiens assurés par des Regional Jet de Canadair exploités par Air Canada Jazz. Afin de promouvoir ce nouveau service, Air Canada propose un tarif de lancement à partir de 299 \$ l'aller-retour.

Les revenus de B2B Trust
augmentent de 10 %

(PC) — La société B2B Trust a annoncé hier que ses revenus bruts avaient augmenté de 10 % au cours du troisième trimestre par rapport à la même période de 2001. Le revenu net est passé de 4,6 millions de dollars (0,22 \$ par action) au troisième trimestre de 2001 à 5,1 millions de dollars à celui de 2002 (0,20 \$ par action). Le revenu net par action a baissé à cause de l'émission de 6,4 millions d'actions ordinaires au cours du troisième trimestre. Par ailleurs, les résultats du troisième trimestre comprennent une charge de 1,1 million de dollars en raison de la réduction du taux d'imposition des sociétés en Ontario sur le montant d'actifs d'impôts futurs. Le président et chef de direction de B2B Trust, Raymond McManus, s'est dit satisfait des résultats «compte tenu des difficultés des marchés financiers». «Nous sommes particulièrement heureux de la performance de notre portefeuille de prêts à l'investissement, aussi bien en termes de volume qu'en termes de qualité de crédit. De plus, notre portefeuille de dépôts a connu une bonne croissance, ce qui reflète bien la préférence des clients pour les produits de dépôt à terme», a souligné M. McManus.

Malversations comptables

L'ex-directeur financier
de WorldCom
risque 25 ans de prison

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Scott Sullivan, ex-directeur financier de WorldCom, le groupe de télécoms en faillite après des malversations comptables de 7,1 milliards de dollars, a été inculpé formellement hier et risque 25 ans de prison et une amende de 2,25 millions de dollars, selon des documents de justice.

Les chefs d'inculpations retenus contre Scott Sullivan, considéré comme l'un des principaux artisans des manipulations des livres de comptes de WorldCom, ont formellement été définis hier, et un juge désigné pour instruire l'affaire.

Parallèlement, David Myers, ex-contrôleur de gestion de WorldCom, qui avait été brièvement écroué puis inculpé en même temps que M. Sullivan le 1^{er} août, a accepté de collaborer avec les autorités judiciaires fédérales, selon des sources judiciaires. M. Meyers a renoncé à son droit de voir son inculpation examinée par une chambre de mise en accusation et accepté de plaider coupable des charges de fraudes retenues contre lui, a-t-on affirmé de mêmes sources.

Une telle collaboration avec la justice est fréquente aux États-Unis et aboutit généralement à un allègement de la peine requise par le procureur à l'issue de l'instruction.

Les charges finalement retenues contre M. Sullivan comportent deux chefs d'inculpation distincts: fraude sur échanges de titres et falsification de documents remis à la Commission américaine des opérations de Bourse (SEC).

La date du procès n'a pas encore été fixée.

«L'inculpation officielle aujourd'hui [hier] de Scott Sullivan et de Buford Yates [un autre dirigeant de WorldCom, ndlr] résulte d'une stricte application de la loi destinée à poursuivre les individus ayant enfreint la législation des affaires et à protéger les économies et les retraites des Américains», a commenté l'Attorney général [ministre américain de la Justice], John Ashcroft, dans un communiqué diffusé à Washington.

«Par chacune de ces arrestations, inculpations et poursuites en justice, nous envoyons ce message clair: les dirigeants d'entreprise corrompus seront punis», a-t-il précisé.

Comme Enron

Walter Brown, avocat de la firme Gray Cary Ware Freidenrich LLP, basée à San Francisco, a expliqué que la position de M. Myers est désormais comparable à celle de Michael Kopper, ancien dirigeant du courtier en énergie Enron, qui a également accepté de collaborer avec l'accusation.

Michael Kopper, 37 ans, qui occupait des fonctions importantes au sein de la direction financière d'Enron, a plaidé coupable le 21 août d'agissements frauduleux et a accepté de coopérer avec le département de la Justice.

M. Kopper est le premier responsable d'Enron à être inculpé et sa coopération est jugée cruciale pour déclencher une action judiciaire contre l'ancienne équipe dirigeante de la firme texane qui a fait faillite en décembre dernier, en mettant en lumière de vastes manipulations comptables.

Enron va mettre ses actifs
les plus rentables en vente

ASSOCIATED PRESS

Houston — Le courtier en énergie Enron, en faillite, a annoncé la liquidation de 12 de ses actifs les plus rentables afin de rassembler le plus d'argent possible pour rembourser ses créanciers.

Parmi ces actifs, on trouve la compagnie électrique Portland General Electric, acquise en 1997, qui dessert 740 000 clients, ainsi que les parts d'Enron dans les trois oléoducs qui lui restent, a précisé Stephen Cooper, p.-d.g. intérimaire chargé de gérer la société en faillite.

Les premiers appels d'offres seront lancés en octobre, et la décision finale devrait être prise en décembre, un an après ce qui fut la faillite la plus retentissante de l'histoire des États-Unis, record battu depuis par WorldCom, le géant des télécommunications.

Pourraient donc être mis en vente, outre Portland General Electric, le gazoduc Transwestern (4180 km, du Texas à la Californie), la part de 50 % détenue

par Enron dans Citrus, holding de la Florida Gas Transmission, propriétaire d'un oléoduc de plus de 8000 km entre le Texas et la Floride, sa participation dans le Northern Border Pipeline (2010 km, du Canada au Midwest), ainsi que des centrales électriques, sociétés d'exploitation pétrolières et autres participations dans des entreprises à l'étranger (Brésil, Turquie, Québec et golfe du Mexique).

Dans le même temps, Andersen Worldwide, la société-mère mondiale de la firme d'audit américaine Arthur Andersen LLP, va verser 40 millions de dollars à Enron, ce qui lui permettra de rembourser actionnaires et salariés. C'est la première étape du règlement des plaintes multiformes lancées contre Enron, pour un total de 25 milliards de dollars, par les actionnaires et ex-employés du géant du courtage en énergie. Les plaintes suivent leur cours et c'est surtout le moyen pour Andersen Worldwide de se décharger, son cabinet américain travaillant en totale autonomie.

Certification des comptes d'entreprises

Bruxelles se plie aux exigences américaines
malgré les protestations des industriels

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruxelles — La Commission européenne a baissé pavillon hier devant l'exigence américaine de voir les p.-d.g. des entreprises étrangères cotées aux États-Unis certifier leurs comptes, au grand dam des industriels européens qui dénoncent une ingérence dans leurs affaires.

«Nous n'entendons pas remettre en question l'approche principale» de la loi américaine Sarbanes-Oxley, a déclaré hier à Bruxelles un porte-parole de la Commission. «La Commission est tout à fait d'accord avec les objectifs de cette loi américaine» et «comprend» pourquoi Washington «veut la mettre en place le plus rapidement possible».

La loi Sarbanes-Oxley, du nom de ses initiateurs, exige que les p.-d.g. des entreprises cotées aux États-Unis certifient leurs comptes auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme des marchés américains. Elle doit s'appliquer à compter d'aujourd'hui aux entreprises étrangères, donc européennes, cotées aux États-Unis. Les autorités américaines veulent de la sorte redonner confiance aux investisseurs, passablement échaudés par les scandales financiers qui ont agité Wall Street au cours de l'été.

La certification des comptes d'une entreprise par son p.-d.g. n'est pas «contraire aux dispositions communautaires», a estimé le porte-parole de la Commission européenne. L'exécutif communautaire s'appliquera toutefois à éviter «les doublons et les conflits» dans les procédures de certification des comptes entre l'Europe et les États-Unis, a-t-il précisé.

Revirement surprenant

Bruxelles a attendu le dernier moment pour adopter une position face aux exigences américaines, montrant des signes d'embarras. Fin juillet, le commissaire européen chargé du Marché intérieur, Frits Bolkestein, avait fait part aux autorités américaines de ses préoccupations quant à certaines «conséquences extraterritoriales» de la loi Sarbanes-Oxley.

Le revirement de la Commission a surpris hier les Européens les plus critiques à l'égard des exigences américaines. Les lois nationales ne peuvent pas «avoir de valeur extraterritoriale», a déclaré le ministre allemand de la Justice, Herta Daubler-Gmelin. Les entreprises allemandes ont été en pointe en Europe dans l'opposition à la loi Sarbanes-Oxley. Le constructeur automobile allemand de luxe Porsche avait même indiqué ne pas exclure de renoncer à

VOYAGISTES

SUITE DE LA PAGE B 1

permis du Québec ont appris par lettre, le 5 août dernier, qu'ils avaient 30 jours pour se partager une note «préliminaire» de 1 512 500 \$. Ce qui représente, selon le chiffre d'affaires de chacun, des sommes de quelques milliers à plus de 35 000 \$. Pour l'instant.

Et ils fulminent, les voyagistes. «Cela revient à dire que les entreprises aux opérations sérieuses doivent payer pour les gaffes des autres, qui ont pillé la caisse!», s'insurge Bernard Beauchamp, de Tours Chanteclerc, président de l'Association des tours opérateurs du Québec (ATOQ). «Ça fait très mal aux voyagistes qui se relèvent difficilement de l'année que nous venons de connaître. Certains ont même déjà remis leur permis.» Et, déplore-t-il, des emplois devront ultimement être sacrifiés.

Dans des échanges épistolaires avec l'OPC, certains voyagistes s'expliquent mal pourquoi on les a saisis d'une telle situation en pleine période de vacances et en leur donnant un si court délai. Mais, au-delà de la demande actuelle qui leur est faite, ils réclament depuis des années la refonte de la Loi sur les agents de voyages, qui ne fait notamment aucune distinction de catégories: ceux qui font voyager les Québécois à l'étranger («expéditifs»), ceux qui accueillent les étrangers au Québec («réceptifs») et dont le recours au fonds de cautionnement est donc pratiquement inexistant, et ceux qui transigent avec des transporteurs aériens et nolisent des avions avec des risques beaucoup plus importants.

Consommateur à contribution

«Le monde du voyage a bien changé depuis 28 ans!», s'exclame Bernard Beauchamp. «À l'époque, le réceptif, par exemple, était à peine développé.» Pour éviter que les voyagistes ne soient les seuls à porter la responsabilité du fonds collectif, le président suggère notamment que le consommateur lui-même soit mis à contribution. «Pas au même niveau que les taxes d'aéroport, précise-t-il, mais on parle ici de quelques dollars qui seraient versés dans un fonds pour la protection des voyageurs. Tout comme on le fait, d'ailleurs, lorsqu'on prend des assurances.» Cet aspect sera débattu lors d'une assemblée de l'ATOQ le 12 septembre prochain, à Montréal.

Selon le porte-parole de l'OPC, Jean Jacques Préaux, «l'Office ne veut pas partir en guerre contre les grossistes! Un dossier de recommandations en vue d'une révision de la loi est sur le bureau du ministre des Relations avec les citoyens, Rémy Trudel: il s'agit notamment du resserrement des critères pour l'émission et le renouvellement des permis, et d'une catégorisation des divers types de voyagistes, ce qui réglerait une partie des problèmes.»

Au cabinet du ministre, l'attachée de presse, Renée-Claude Boivin, précise que M. Trudel est conscient des difficultés que vivent les voyagistes et qu'il «entend modifier la loi dans les plus brefs délais». Une lettre, que les voyagistes commenceront à recevoir au cours des prochains jours, les avisera de cette volonté de changement et des considérations techniques qui y sont rattachées. Selon Mme Boivin, une étude actuarielle commandée par le ministère et qui doit débiter le 16 septembre prochain constituera un outil important pour la refonte de la Loi sur les agents de voyages. Aussi, a-t-elle précisé, les voyagistes «seront consultés», comme ils le souhaitent ardemment.

Entre-temps, ils doivent délier les cordons de la bourse et respecter la loi, sinon ils s'exposent à un retrait de leur permis. Aussi, cette situation risque fort d'avoir des répercussions non seulement sur les emplois concernés mais aussi sur le prix des prestations achetées par les consommateurs, ceux-là mêmes que l'on veut protéger.

De 23 à 15 millions

Hollinger voit ses profits
chuter de 34 %

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La société en commandite Hollinger Canadian Newspapers, contrôlée à 87 % par le groupe Hollinger de l'homme d'affaires Conrad Black, a enregistré une baisse de 34 % de ses profits à son deuxième trimestre de 2002, terminé le 30 juin.

Le bénéfice net de l'entreprise est passé de 22,8 millions au deuxième trimestre de 2001 à 15 millions cette année. Ses revenus, qui ont atteint 62 millions au deuxième trimestre de l'an dernier, ont baissé à 23,7 millions cette année.

La direction indique que la variation annuelle de ses résultats est principalement due aux cessions de propriétés et d'investissements réalisées l'an dernier. La société en commandite Hollinger Canadian Newspapers s'est en fait déparée de plusieurs de

ses journaux depuis deux ans. Elle a ainsi vendu la plupart de ses journaux du Canada anglais à CanWest Global Communications en novembre 2000, sa chaîne de journaux québécois UniMedia à Gesca en janvier 2001 et d'autres actifs à Osprey Media en juillet 2001.

Journaux canadiens

Par ailleurs, en août 2001, CanWest Global a fait l'acquisition de la participation restante de 50 % de Hollinger dans le National Post, alors que Osprey achetait deux autres journaux de Hollinger.

Hollinger détient encore 14 publications en Colombie-Britannique, de même que le Record, de Sherbrooke, au Québec. La société mère, Hollinger International, possède de plus le Telegraph Group du Royaume-Uni, le Chicago Sun Times, ainsi que le Jerusalem Post.



TRAITEMENTS EN ENTREPRISE
POUR FAIRE CESSER VOS EMPLOYÉS DE FUMER
Chaque employé fumeur coûte 1600\$ par année à son employeur pour un salaire horaire de 10\$.

1 seul traitement au laser requis - résultat immédiat
Votre assurance collective rembourse sans doute déjà les traitements donnés en entreprise.
Programme de suivi des employés pendant 1 an.
Déjà 21 ans de traitements dispensés.

MAINTENANT QU'IL Y A UNE SOLUTION CONCRÈTE ET PRATIQUE, IL FAUT AGIR!

MONTRÉAL
514-499-6-917

SHERBROOKE
819-569-5169

EN RÉGION
1-877-569-5169

Efficacité à 85%

- Aucun effet secondaire
- Traitements individuels en clinique
- Traitements personnalisés avec protocoles anti-stress et contrôle de l'appétit

Nous sommes là pour vous épauler dans la planification et l'implantation de votre programme interne de cessation du tabac.
Nos thérapeutes-laser se rendent sur place pour traiter en entreprise.

www.stoptabac.ca

CHÈQUES CONTRATS
CONSERVEZ VOS Papiers POUR L'ACHEMINER À VOTRE DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy 985-3322 - jdebilly@ledevoir.com

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.levdevoir.com/offres.html
www.levdevoir.com/avis.html

CANADA PROVINCE DE QC DISTRICT DE TERREBONNE COUR DU QUÉBEC (CRIMINELLE) 700-01-034363-013 LE PERCEPTEUR DES AMENDES Partie de mandement c. GINGRAS JEAN Partie défenderesse AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de GINGRAS JEAN seront vendus par huissier le 10 septembre à 10:00 heures, au 126me Avenue, Auteuil, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en un téléviseur de marque RCA colorTrack Plus approx. 31 pouces et accs., un twin Tray compact disc player de marque JVC et accs., un magnétoscope de marque Toshiba et accs., et suivant... Conditions: argent comptant ou chèque visé. DANIEL BARRETTE, huissier de justice District de Laval LATRAVERSE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 1717 Boul. St-Martin O., #235 Laval, QC, H7S 1N2. Tél.: (450)978-8869 Fax(450)978-9013.

CANADA PROVINCE DE QC DISTRICT DE TERREBONNE COUR MUNICIPALE 01-02086-3 01-02306-5 VILLE DE LALCHEMAIE Partie demanderesse c. CHAUSSE, PATRICK Partie défenderesse AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de CHAUSSE PATRICK seront vendus par huissier le 9 septembre 2002 à 10:00 heures, au 1451 Phillips, Mascouche, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en un téléviseur de marque Toshiba 52 pouces theaterView at accs. Conditions: argent comptant ou chèque visé. DANIEL BARRETTE, huissier de justice District de Laval LATRAVERSE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 1717 Boul. St-Martin O., #235 Laval, QC, H7S 1N2. Tél.: (450)978-8869 Fax(450)978-9013.

CANADA PROVINCE DE QC DISTRICT DE TERREBONNE COUR MUNICIPALE 02-01005-7 02-01004-5 VILLE DE TERREBONNE Partie demanderesse c. HENRY PATRICK Partie défenderesse AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de HENRY PATRICK seront vendus par huissier le 9 septembre 2002 à 11:00 heures au 1077 rue Suzanne, Mascouche, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en un téléviseur de marque JVC et accs., un ordinateur et accs., et suivant... Conditions: argent comptant ou chèque visé. DANIEL BARRETTE, huissier de justice District de Laval LATRAVERSE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 1717 Boul. St-Martin O., #235 Laval, QC, H7S 1N2. Tél.: (450)978-8869 Fax(450)978-9013.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR: SUPERIEURE NO: 500-17-009115-000 BANQUE TORONTO DOMINION C. GILLES SIROIS ET ALS ANNONCE: Le 10-09-2002 à 10H00 heures Au 10,770, PLACE MOISAN, MONTREAL-NORD seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LOCATION D'AUTO S Y.S. INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 VEHICULE AUTOMOBILE, FORD ESCORT, 1986 1FALP14J1TW102495; 1 VEHICULE AUTOMOBILE, CHEV. CAVALIER, 1 SERIE 3G1JC1242T5825884; ETC... CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE Informations: 514-350-9000 ERIC MOREL HUISSIER DE JUSTICE Bouchard et Associés, Huissiers de Justice

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC CHAMBRE CIVILE NO: 500-02-079319-997 LE PROCUREUR GENERAL C. WILL PATRICK JEAN BAPTISTE ANNONCE: Le 11-09-2002 à 10H00 heures Au 6448, TARDIF, APP. 3, MONTREAL-NORD seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de WILL PATRICK JEAN BAPTISTE saisis en cette cause, consistant en: 1 VEHICULE DE MARQUE INFINITI #SERIE JNKA72104PM028721; CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE Informations: 514-350-9000 STEVE ZUCCARO HUISSIER DE JUSTICE Bouchard et Associés, Huissiers de Justice

Prenez avis que la compagnie "Gestion T. Kozhaya Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, 27 août 2002. Toni Kozhaya

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO 500-05-073768-028 COUR SUPERIEURE DANIEL GERMAIN requérant ECON OIL CO. intimée et FRANKEL & SPINA et OFFICIER DE LA PUBLICITE DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE MONTREAL mis-en-cause ASSIGNATION ORDRE est donné à ECON OIL CO. de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 Notre-Dame est, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la requête en radiation d'inscription sur le registre foncier a été remise au greffe à l'intention de Econ Oil Co. MONTREAL, le 14 août 2002 Marie-France Lavioie GREFFIER-adjoint

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie CAFE AUX 4 JARDINS INC., ayant son siège social au 6000 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal, Québec, H1G 2J6 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. MONTREAL, le 26 août 2002. Me Carmelo Morabito, avocat Procureur de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION Prenez avis que la compagnie 9067-4920 Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 27 août 2002. Les procureurs de la compagnie, BORDEN LADNER GERVAIS s.r.l.

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION URBIS MUSIQUE INC. PRENEZ AVIS QUE la compagnie URBIS MUSIQUE INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies. Signé à MONTREAL, ce 31 juillet 2002 Jean-Claude Lespérance

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-500-05-073890-020 SUPERIEURE PRESENT GREFFIER ADJOINT: MARIE-FRANCE LAVOIE 3087-5991 QUÉBEC INC Demanderesse c. ABDELMAJID NAHI FRÉDÉRIC RIOU Me BERTRAND DUCHARME Défendeurs ET L'OFFICIER DE LA PUBLICITE DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE CHAMBLY Mis en cause

ORDRE est donné à FRÉDÉRIC RIOU de comparaitre au palais de justice, situé au 1 rue Notre-Dame Est, salle 1.100 à Montréal dans les trente (30) jours du présent avis dans le JOURNAL LE DEVOIR. Une copie de la présente DECLARATION, AVIS À LA PARTIE DEFENDERESSE et AVIS DE DENONCIATION DE PIÈCES a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention de FRÉDÉRIC RIOU. Lieu: Montréal Date: 29 août 2002 MARIE-FRANCE LAVOIE GREFFIER ADJOINT

FONDATION MARI VINCENT WWW.MARIVINCENT.ORG 1 888 961-2433

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Des actions concrètes pour CHANGER LE MONDE D'accord! Je donne Oxfam Québec 2330, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200, Montréal (QC) H3J 2Y2 514.937.1614 • 1.877.937.1614 (sans frais) • www.oxfam.qc.ca

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES HEURES DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340 Sur Internet: www.levdevoir.com/avis.html www.levdevoir.com/offres.html Courriel: avisdev@levdevoir.com

Avis public Ville de Montréal Règlement Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 22 avril 2002, a adopté le règlement suivant: 02-047 Règlement autorisant un emprunt de 675 000 \$ pour la restauration du fort de l'île Sainte-Hélène Le règlement 02-047 a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de la Métropole le 13 août 2002. Montréal, le 29 août 2002 La greffière M^e Jacqueline Leduc

Avis public Ville de Montréal Règlement Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 27 mai 2002, a adopté le règlement suivant: 02-070 Règlement autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour des travaux d'immobilisations relatifs aux fonds des équipements scientifiques (Société de gestion Marie-Victorin) Le règlement 02-070 a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de la Métropole le 9 août 2002. Le règlement ci-haut mentionné entre en vigueur en date de ce jour. Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Montréal, le 29 août 2002 La greffière M^e Jacqueline Leduc

Avis public Ville de Montréal Règlement Avis est donné que le conseil de l'ancienne Ville de Lachine, à sa séance du 19 novembre 2001 a adopté le règlement suivant: E-2694-1 Règlement pourvoyant au paiement des coûts excédentaires des travaux de réfection de services d'aqueduc, égout, pavage, trottoirs sur diverses rues et l'emprunt d'une somme de 804 216 \$ à cette fin. Ce règlement a été approuvé: par le ministre des Affaires municipales et de la Métropole le 21 juin 2002. Ce règlement entre en vigueur en date de ce jour. Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, Hôtel de Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est et au bureau d'arrondissement de Lachine. Montréal, le 29 août 2002 La greffière M^e Jacqueline Leduc

Avis public Ville de Montréal Règlement Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 19 août 2002, a adopté le règlement suivant: 02-127 Règlement modifiant le règlement sur l'examen de la conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la communauté urbaine de Montréal (113, modifié) L'objet de ce règlement est notamment d'éliminer l'examen de la conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire, des modifications au plan d'urbanisme. Le règlement ci-haut mentionné entre en vigueur en date de ce jour. Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Montréal, le 29 août 2002 La greffière M^e Jacqueline Leduc

Avis public Ville de Montréal Règlements Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 20 juin 2002, a adopté les règlements suivants: 02-119 Règlement autorisant un emprunt de 732 000 \$ pour divers travaux d'égout et d'aqueduc, de rehaussement structural et de ventilation Le règlement 02-119 a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de la Métropole le 26 juillet 2002. 02-096 Règlement autorisant un emprunt de 1 593 228 \$ pour des travaux de modifications et d'additions au réseau de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal Le règlement 02-096 a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de la Métropole le 9 août 2002. 02-118 Règlement autorisant un emprunt de 656 600 \$ pour la reconstruction d'un égout combiné dans les boulevards Saint-Laurent et De Maisonnette 02-083 Règlement autorisant un emprunt de 86 870 \$ pour une expertise technique en circulation relativement au projet d'agrandissement du Palais des congrès et au projet du Quartier international de Montréal 02-109 Règlement autorisant un emprunt de 5 812 000 \$ pour la réalisation de travaux de voirie et d'éclairage dans les rues de nouveaux développements résidentiels 02-111 Règlement autorisant un emprunt de 62 300 000 \$ pour la réalisation de travaux d'égout et d'aqueduc et la construction d'un bassin de rétention Les règlements ci-haut mentionnés ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales et de la Métropole le 13 août 2002. Les règlements ci-haut mentionnés entrent en vigueur en date de ce jour. Les règlements sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Montréal, le 29 août 2002 La greffière M^e Jacqueline Leduc

Avis public Ville de Montréal Règlement Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 19 août 2002, a adopté le règlement suivant: 02-127 Règlement modifiant le règlement sur l'examen de la conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la communauté urbaine de Montréal (113, modifié) L'objet de ce règlement est notamment d'éliminer l'examen de la conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire, des modifications au plan d'urbanisme. Le règlement ci-haut mentionné entre en vigueur en date de ce jour. Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Montréal, le 29 août 2002 La greffière M^e Jacqueline Leduc

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LAVAL APPEL D'OFFRES AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants: No 8414 Travaux de démolition de l'ancienne usine de traitement des eaux usées Duvernay Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 17 septembre 2002 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval. 1. Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique, pourront être obtenus au Service des travaux publics et de l'environnement urbain, 2550, boulevard Industriel, Chomedey, Ville de Laval, et ce, les jours ouvrables, moyennant un dépôt de 30 \$ non remboursable. 2. Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges. 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur et être présentées sur les formules préparées à cet effet. 4. Seules les soumissions reçues dans le délai susdit seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville. La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. DONNÉ À LAVAL ce 29 août 2002 Me Chantal Sainte-Marie, greffière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LAVAL APPEL D'OFFRES AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants: No 8422 Travaux de pavage, de bordures, de trottoirs et d'éclairage par distribution souterraine dans le prolongement des rues Siméon, Sylvio, Stéphanie et Sumer ainsi que sur une partie des lots 1 375 460, 2 731 541, 2 731 601, 2 731 616 et 2 743 269 du cadastre du Québec (règlement numéro L-10314-M) Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 17 septembre 2002 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval. 1. Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique, pourront être obtenus au Service d'ingénierie, 1333, boulevard Chomedey, bureau 103, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8:15 à 12 heures (midi), et ce, moyennant un dépôt de 90 \$ non remboursable. 2. Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges. 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur et être présentées sur les formules préparées à cet effet. 4. Seules les soumissions reçues dans le délai susdit seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville. La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. DONNÉ À LAVAL ce 22 août 2002 Me Chantal Sainte-Marie, greffière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LAVAL APPEL D'OFFRES AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants: No 8423 Travaux de pavages, de bordures, de trottoirs et d'éclairage par distribution souterraine dans le prolongement de la rue Stéphanie, sur une partie du boulevard Ste-Rose et de la rue Rébecca ainsi que sur une partie des lots 1 374 830, 1 374 836, 1 374 948, 2 517 473, 2 517 482, 2 517 489, 2 517 490, 2 517 493 et 2 517 494 du cadastre du Québec (règlement numéro L-11089-M) Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 17 septembre 2002 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval. 1. Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique, pourront être obtenus au Service d'ingénierie, 1333, boulevard Chomedey, bureau 103, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8:15 à 12 heures (midi), et ce, moyennant un dépôt de 75 \$ non remboursable. 2. Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges. 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur et être présentées sur les formules préparées à cet effet. 4. Seules les soumissions reçues dans le délai susdit seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville. La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. DONNÉ À LAVAL ce 29 août 2002 Me Chantal Sainte-Marie, greffière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LAVAL APPEL D'OFFRES AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants: No 8427 Travaux de ventilation, de climatisation et de raccordement aux groupes électrogènes pour le système de téléphonie (règlement numéro L-10300) Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 17 septembre 2002 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval. 1. Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique, pourront être obtenus au Service d'ingénierie, 1333, boulevard Chomedey, bureau 103, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8:15 à 12 heures (midi), et ce, moyennant un dépôt de 60 \$ non remboursable. 2. Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges. 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur et être présentées sur les formules préparées à cet effet. 4. Seules les soumissions reçues dans le délai susdit seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville. La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. DONNÉ À LAVAL ce 29 août 2002 Me Chantal Sainte-Marie, greffière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LAVAL APPEL D'OFFRES AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants: No 8420 Travaux d'aménagement d'un parc situé au nord de la rue des Crécerelles (règlement numéro L-10382) Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 17 septembre 2002 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval. 1. Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique, pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 1333, boulevard Chomedey, bureau 103, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8:15 à 12 heures (midi), et ce, moyennant un dépôt de 60 \$ non remboursable. 2. Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges. 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur et être présentées sur les formules préparées à cet effet. 4. Seules les soumissions reçues dans le délai susdit seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville. La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. DONNÉ À LAVAL ce 29 août 2002 Me Chantal Sainte-Marie, greffière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LAVAL APPEL D'OFFRES AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants: No 8418 Travaux de pavage, de bordures et d'éclairage par distribution souterraine sur une partie de la voie de service ouest de l'autoroute Laval (A-40) et sur une partie des lots 1 221 759, 2 552 047, 2 692 549, 2 692 551, 2 692 553 et 2 710 488 du cadastre du Québec (règlement numéro L-10368) Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 17 septembre 2002 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval. 1. Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique, pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 1333, boulevard Chomedey, bureau 103, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8:15 à 12 heures (midi), et ce, moyennant un dépôt de 120 \$ non remboursable. 2. Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges. 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur et être présentées sur les formules préparées à cet effet. 4. Seules les soumissions reçues dans le délai susdit seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville. La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. DONNÉ À LAVAL ce 29 août 2002 Me Chantal Sainte-Marie, greffière adjointe

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 HORIZONTALLEMENT 1- Donner de l'ampleur à une jupe. - Coriace. 2- Liqueur à l'anis. Cinéaste américain qui a produit My Fair Lady. 3- Donner une courbure à. - Orifice du rectum. 4- En forme d'oëuf. - Chef-lieu de canton de l'Orne. - Baryum. 5- Ameublait la terre. - Patron des gens de lot. - Premier entier positif. 6- Répétées plusieurs fois. 7- Tellure. - Semer une terre déjà ensemencée. 8- Génie. - Levant. - Poule. 9- Partie inférieure du système jurassique. - Tour. 10- Délayer. - Esclaffé. - Après sol. 11- Il brail. - Qui a zéro. - Enveloppe. 12- Se dit d'un système qui n'est pas stable en théorie. VERTICALEMENT 1- Partisan de Jacques II. - Préjudice. 2- Monozygote. 601

ÉCONOMIE

Sondage
L'économie canadienne se dirige vers un ralentissement

Les experts prévoient une croissance de 4,4 %

KA YAN NG
REUTERS

Toronto — L'économie canadienne pourrait ralentir sa croissance au deuxième trimestre, mais les données sur le produit intérieur brut, attendues demain matin, devraient une fois de plus dépasser celles du PIB américain.

Des analystes sondés par Reuters prévoient en moyenne une croissance annualisée de 4,4 % au deuxième trimestre, en baisse comparativement à la cadence éfrénée de 6 % observée au trimestre précédent. Ils attendent également un PIB en hausse de 0,3 % sur une base mensuelle en juin après un résultat nul en mai.

En comparaison, le PIB américain a crû de 1,1 % au deuxième trimestre.

«Je pense que nous allons voir une donnée très forte confirmant que l'économie canadienne est dans une ligne à part par rapport à l'économie américaine. La croissance s'est bien maintenue en dépit de la récession américaine», a estimé Marc Lévesque, économiste principal à la Banque Toronto-Dominion.

Faiblesse des ventes au détail

Parmi les faiblesses du deuxième trimestre pourraient figurer les ventes au détail, ont cependant prévenu les analystes. Le marché du travail et le secteur du logement ont soutenu l'économie canadienne au début de 2002 et du coup incité la Banque du Canada à hausser ses taux d'intérêt pour éviter toute surchauffe économique.

La banque centrale canadienne devenait également la première des pays du Groupe des sept pays industrialisés (G7) à relever ses taux après un long cycle de détente monétaire en 2001. Elle a haussé ses taux à trois reprises cette année et indiqué que d'autres hausses étaient à prévoir.

La vigueur de l'économie pourrait par ailleurs cimenter la décision de la banque centrale à augmenter ses taux une fois de plus le 4 septembre prochain. Son taux de financement à un jour se trouve actuellement à 2,75 %, soit un point de pourcentage de plus que celui des prêts interbancaires de la Réserve fédérale américaine.

Les analystes prévoient par ailleurs une croissance du PIB de 3,5 % au troisième trimestre et de 3,6 % pour la deuxième moitié de 2002.

Coop Orange Multimédia
Internet, en attendant une vraie télé communautaire

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Hourtin, France — Au départ, l'idée était de créer un nouveau poste de télévision communautaire québécois. Deux ans plus tard, l'objectif de la Coop Orange Multimédia est toujours le même, sauf qu'en attendant d'avoir sa place sur les ondes nationales, la petite équipe se fait la main en utilisant Internet.

Le projet réunit aujourd'hui une dizaine de personnes issues du milieu de la télévision et ayant un solide bagage en technologie audiovisuelle. «Le constat de la dégradation de la télévision communautaire au Québec nous a réunis», raconte Valérie Barcelo réalisatrice et responsable des communications de la coopérative. «Avec les années, on a graduellement fermé les postes régionaux de télé communautaire et celui de Montréal est devenu commercial.»

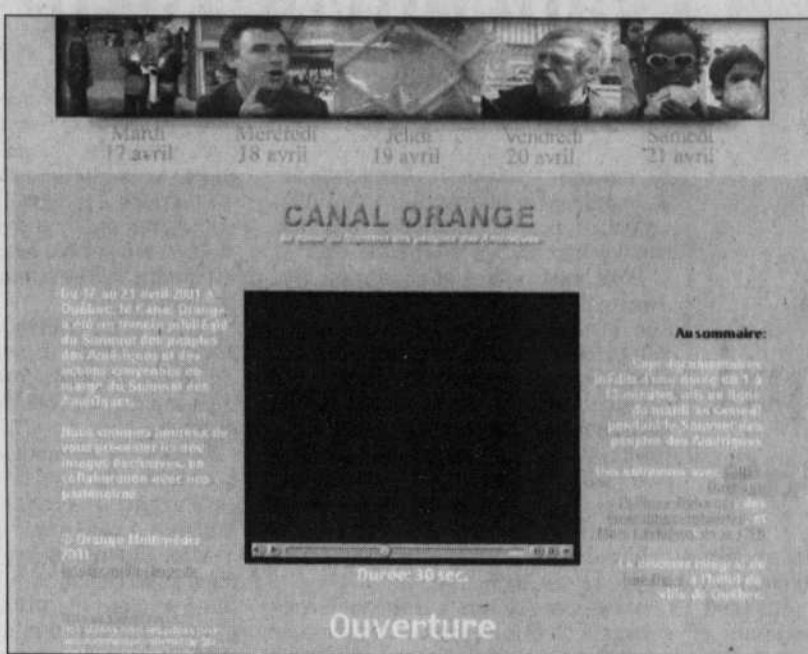
Trouvant que l'accès à l'espace public des groupes sociaux était de plus en plus réduit, les artisans de la Coop Orange Multimédia en sont venus à la conclusion qu'il fallait réinventer un lieu d'expression télévisuel pour toutes les sphères de la population. Valérie Barcelo a d'ailleurs fait le voyage jusqu'à Hourtin pour profiter de l'Université d'été de la communication pour voir ce qui se faisait ailleurs, tout particulièrement en France.

«Chez nous, Vidéotron contrôle notre télé communautaire. Et Vidéotron maintenant, c'est Québecor, souligne Mme Barcelo. Le problème est que cette compagnie est aussi propriétaire de TVA, du Journal de Montréal et d'une foule de publications. La télé communautaire ne peut s'inscrire dans cette dynamique de concentration de la presse. Elle se doit d'être indépendante de la logique du marché pour se développer et pour remplir son rôle.»

Preuve vivante

Valérie Barcelo souligne d'ailleurs que le Canal Vox en est la preuve vivante. «Il y a une émission de décoration qui sert carrément à vendre les sept magazines de décoration publiés par Québecor. Cette émission pourrait être diffusée à TVA. Ce n'est pas de la télé communautaire. C'est un détournement de fonds — puisque ce poste est financé par les abonnés du câble et destiné à la communauté — pour servir une entreprise.»

Une fois cela dit, il est extrêmement difficile d'obtenir une licence du CRTC. En attendant de concrétiser leur rêve dans une grille de programmation, le groupe s'est donc lancé dans l'aventure virtuelle. Depuis deux ans, le groupe s'est installé dans le milieu en couvrant des événements à caractère social avec un support vidéo.



Depuis deux ans, le groupe s'est installé dans le milieu en couvrant des événements à caractère social avec un support vidéo.

«La limite de ce média reste cependant que les gens à qui on s'adresse n'ont pas tous un ordinateur ou un branchement à haute vitesse», précise-t-elle.

Vers le public

Néanmoins, la Coop fait tranquillement son chemin vers le public. «On a commencé pour le plaisir en allant à Québec au printemps 2001 pour couvrir le Sommet des peuples. On est débarqué presque sans le sou avec l'équipement prêt et des ordinateurs qu'on avait sortis de nos maisons. Nous étions sept personnes au total pour aborder tous les sujets sociaux. Nous avions un studio et une équipe sur le terrain.»

Le résultat? «Après, on a eu beaucoup d'appels de gens qui voulaient reproduire notre projet.» Et le Comité sectoriel de la main-d'œuvre, de l'économie solidaire et de l'action communautaire a retenu leurs services pour couvrir une autre rencontre internationale se tenant à Québec. En une semaine, l'équipe avait alors mis en ligne une trentaine de reportages, d'entrevues et d'extraits de conférences.

D'événement en événement, leur contenu s'est développé, leur concept s'est affiné. «Ce deuxième événement a donné naissance au projet du Forum social mondial de Porto Alegre, explique Valérie Barcelo. Cette fois, il y a eu la participation d'une équipe de Recto Verso et ça a donné une dynamique encore plus intéressante. On faisait vraiment des reportages en association avec les journalistes de ce magazine. En fait, plus il y a de gens qui se joignent à nous et plus nous sommes en mesure d'atteindre le plein potentiel de ce nouveau médium.»

Bien sûr, les forums sociaux sont également couverts par les médias traditionnels. L'avantage d'une couverture Internet est de pouvoir diffuser plusieurs heures de couverture, une chose que la télévision traditionnelle ne peut se permettre, ajoute Mme Barcelo. «L'internaute peut choisir les segments qu'il trouve pertinents. Et comme le matériel produit reste toujours en ligne, on déborde l'événement.»

En parallèle

Et si jamais la Coop Orange Multimédia réussit à décrocher un permis de diffusion, va-t-elle laisser de côté ce qu'elle a développé grâce à Internet. «Non, répond tout de suite Valérie Barcelo. On développe présentement ce média en parallèle. Il compléterait plutôt nos services. L'idée est de jumeler le tout en tirant avantage de chacun. Internet nous permet de créer des liens avec la francophonie.»

Que présenterait-on en ondes? «Ce doit être une programmation assez générale ayant pour cadre l'économie sociale. Elle doit s'adresser aux parents en leur présentant les produits culturels pour leurs enfants; elle doit s'adresser aux adolescents; elle doit parler d'environnement; elle doit également contenir une émission féministe; et parler du milieu underground montréalais.»

Pour le moment cependant, le groupe coopératif concentre son développement sur la couverture d'événements ponctuels. «Pour le moment, nous ne pouvons mettre sur pied que les projets qu'un organisme est prêt à financer. Éventuellement, il faudra être capables de monter des trucs assez rentables pour financer nos propres projets.»

Notre journaliste effectue un séjour à l'Université d'été de la communication de Hourtin à l'invitation de l'OFQJ.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez **avant 14 h 30** pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

LOFTS COMM. + ESPACES IN-DUSTRI. & COMM. À LOUER près Canal Lachine, métro. Ateliers 900-5000pc. (514)932-4850(poste 307)

301 ŒUVRES D'ART

Achat Fortin, Jackson, Lamieux, Richard, lacourto, etc. 418-648-9292

303 ANTIQUITÉS

LIT DE FER 48" Couleur blanc cassé et laiton. En parfait état. Matelas inclus (très peu servi). 400\$. 985-3302 (jour) - 937-5225 (soir)

307 LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION achat à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142

445 GARDERIES, GARDIENNES

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO d'appartement BALDWIN Noir, 36", tr. bon état, 2 800\$ (514) 277-6042

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU EST-LENT ? Je peux certainement vous aider 10 ans d'exp., P.C., Mac. Etudiant (514) 484-6089 Julien

530 COURS

ANGLAIS (ACT, SAT, TOEFL) par Ph. D. 8h/200\$. 489-3801

445 GARDERIES, GARDIENNES

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

695 AUTOMOBILES

SUZUKI GRAND VITARA JLX 2000, couleur argent. 39 000km, 22 000\$ 526-1398

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

DÉCÈS

LALLO, PAUL
1943-2002

À Montréal, le 26 août 2002 à l'âge de 58 ans, est décédé M. Paul Lallo. Son épouse Mme Andrée Lippé, ses enfants Alexandre (Isabelle), Frédéric, ainsi que plusieurs parents et amis lui souhaitent la paix dans un monde sans douleur. Au lieu de fleurs des dons à la Société canadienne du Cancer seraient appréciés.

La famille recevra les condoléances au Complexe funéraire Urgel Bourgie, 3860 Décarie, www.urgelbourgie.com. Les funérailles auront lieu le samedi 31 août 2002 à 11h00 en l'église Notre-Dame de Grâce, et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi 19h00 à 22h00, vendredi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, samedi à compter de 9h00.

121 ESTRIE

ABERCORN (Sutton). Cottage 11 pces dans village. Rénové, terrain 2000 pc+bâtiment de 2 ét. de 26 x 40 Pas d'agent. 130000\$ 450-346-9699

ST-ARMAUD Maison loyaliste centenaire meublée, présentement B & B, 5 c.c., terrain 1 arpent. 245 000\$. (450) 248-0405

SUTTON, chalet jumelé niché dans les bois, gr. terrasse, ruisseau à 50m. À portée de montagne et des pentes. Pas d'agent. 97 500\$. (450) 538-6572 (514) 849-0007

135 TERRAINS

SOMMET DES LAURENTIDES Superbes terrains avec plateaux Vue panoramique - Tranquillité (514) 721-1529 (514) 502-9654

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 semi s.s., 1 c.c. fermée, rénové, clair, spacieux. Prox. métro Longueuil. 472\$. (514) 805-5199 (450) 677-0044

3^e VERDUN, CRAWFORD PARK 2e, bord de l'eau, piste cycl., 1 oct. 375 \$/sm. (514) 769-3889

AHUNTSIC - 4 1/2, h. duplex, métro, pl. bois, boiserie, balcons, entr. lav-séch. Calme, n-lum., 1 oct. 625 \$/sm. Réf. (514) 387-3912

Av. OUTREMONT, 8 1/2, 2 000 p.c., 4 ch. fermées, grande cuisine et salle de bain, rénové, 2 200 \$/m. (négociable) (514) 527-7336

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO PLACE DES ARTS 2 luxueux fofos, construction neuve. 1 au 8e, 960 p.c., 1 475\$. 1 au 10e, 820 p.c., 1 275\$. 5 électros stainless. 1er sept. 386-7965

N.D.G., 6 1/2, 1 au 2e, 1 au 3e, 2 c.c., boiserie de chêne, pl. vernis, balcon et terrasse. Chauffage et eau chaude incluse. 486-0664

OUTREMONT ADJ. Luxueux 7^e h. duplex, électros, chauffé, eau ch. gar. 1 650 \$/m. (514) 733-9763

OUTREMONT ou presque 3e, 5 1/2, 800 p.c., pl. bois, 3 puits lum., cuisine et s. de b. rénovées, les entrées. Gr. terrasse. 1 200\$ chauffé 270-9626

OUTREMONT, du Manoir Grand 5 1/2 haut duplex, tout réno. Air clim., vue dégagée, tranquille, arbres. Idéal 1-2 pers. 1 450 \$. (514) 343-4557

OUTREMONT, haut duplex dans résidence familiale. Pied-à-terre idéal. 4 1/2, 1 c.c., bureau, balcon, ensoleillé, remis à neuf. Près métro et Stanislas. 1175\$ chauffé. Oct. Requête motivée: tax 288-5787

PLATEAU Sot-loft tout neuf sur 2 étages, 1 000 p.c., syst. d'alarme. Poss. 1 c.c. fermée. 2 puits de lum. bois franc, pl. marbre cuis. 1 400\$ 529-7809 817-4152

PLATEAU, Colonial/Roy Grand 5 1/2 rénové sur 2 étages (r. de c.+s.s.), 1 800 p.c., pl. bois, électros. 1 350\$ (450) 424-9591

PLATEAU de Lanaudière/Parc Lafontaine, 7 1/2, haut duplex, 3 c.c. 1er oct. 1 400\$. 522-3202

PROX. BOUL GOUIN Petit 5 1/2 rénové, haut duplex. 700\$ 336-5516 Pas d'animaux

164 CONDOMINIUMS À LOUER

PROX. MARCHÉ ATWATER Condo lumineux, 1050 p.c., 2 c.c., 3e foyer, terrasse. Impeccable. Stat. couvert. 1 150\$. 931-2370

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

BORD DE L'EAU Maison à Laval. Domaine privé. 3 c.c., emplacement spectaculaire. 1 500\$. (514) 944-6688

167 MEUBLÉS

MARCHÉ ATWATER, charmant 4 1/2 Jardin, tr. central/paisible. 1 250 \$/m. Il incl. Libre sept.-déc. (514) 933-5859

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS - Sem. ou mois. Bastille, Marais et Oberkampf. (514) 845-4425

PARIS XIX^e (Buttes Chaumont) 2 pces meublées, 1 confort, imm. bourgeoise, bordure parc. 600\$/mois 1 compris. Libre à partir du 15 octobre. (514) 332-0469

PARIS-MONTPARNAISE Très beau 3 1/2 meublé. (514) 287-1313

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE, domaine privé, maison & chalet tr. confort. 7sem. (450) 647-4611 www.chaletestrie.com

176 CHALETS À LOUER

ESTRIE (SUR FERME BIO) Etang privé, site enchanteur, calme. Libre 25 août à fin sept. (819) 875-5156

LANAUDIÈRE en montagne www.chez.com/chaletbeausoleil Site paisible. (450) 835-4983

450 EMPLOIS DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

GARDERIE ÉDUCATIVE

située à l'ouest de l'île de Montréal (Kirkland) recherche des ÉDUCATEUR(TRICE)S francophones patient(e)s et chaleureux(SES) pour groupes d'enfants de 18 mois et groupes de 3 ans. Postes disponibles immédiatement. QUALITÉS RECHERCHÉES: douceur, dynamisme, dévouement, fiabilité, excellent français parlé et écrit. Diplômé(e)s européen(ne)s bienvenu(e)s. Tél.: 933-7722 / 697-9995

Environnement Environment Canada

Montréal

Prévisions météo

ALJOURD'HUI	CE SOIR	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ensoleillé max 25	Dégaçé min 14	Ensoleillé max 26, min 14	Ensoleillé max 27, min 12	Ensoleillé max 28, min 13

Phases de la lune

Hier	Normales
Max. 22	23.4
Min. 12	12.8
Precip. 0.0 mm	

Levier du soleil 6:13
Coucher du soleil 19:37
Indice UV -777

FONDATION MARIE-VINCENT
WWW.MARIEVINCENT.ORG
1 888 361 2323

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Grand 4 1/2 chauffé, rénové à neuf, 2e, tranquille, 1 100 \$/m. Métro Atwater. (514) 934-0618

LES DAUPHINS, 17e, 4 1/2, 2 c.c. 2 s.b., séjour pl. chêne, poêle/électro, terrasse. 1 100\$ Sept. 273-7673

164 CONDOMINIUMS À LOUER

CONDOS À LOUER De 2 560 p.c. à 4 200 p.c. Très luxueux, avec air climatisé, piscine, sauna, gymnase. (514) 256-5000 ou (514) 572-1285

OUTREMONT Luxueux, 3e, vue parc Mont-Royal, ensoleillé, 3 c.c., 2 s.b., 5 électros. Grand balcon, garage int., sécurité. 24 hrs, 1er octobre, 3 750\$/mois. (514) 486-8557

190 GARAGES, PARKING

STATIONNEMENT EXTÉRIEUR 4585, Christophe-Colomb 985-3399(jour) 522-6229(soir)

251 BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE - 1 000 P.C. Pour bureau ou commerce. Possibilité option-achat. (514) 944-6688

Rabais Campus
Journaux et magazines

Recherchons représentant(e)s pour ventes d'abonnements du journal **LE DEVOIR** sur les campus universitaires de votre région.

Exigences : Entregent, exp. de vente ou avec le public.
Durée : 1 à 5 sem. (selon la région)
Salaires : De 8,00\$ à 11,00\$ / heure. Temps plein/partiel.

Téléphonez entre 10h et 17h au **1-800-265-0180** (sans frais) ou envoyez C.V. par télécopieur : (514) 982-1908 ou par courriel : info@rabaiscampus.com

Parlez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL www.meteo.ec.gc.ca
La météo canadienne sur le Web

Canada	Le monde
St. John's 18/8	New York 23/19
Halifax 19/9	Chicago 27/14
Ottawa 27/12	Atlanta 30/21
Toronto 27/16	Miami 32/23
Winnipeg 28/16	Los Angeles 21/13
Edmonton 27/11	Rio de Janeiro 29/18
Regina 27/15	Amsterdam 22/15
Vancouver 23/14	Moscou 25/11
Whitehorse 17/9	Tokyo 32/24
Yellowknife 18/12	Sydney 19/11

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU



Jean Dion

Quelques personnes qui n'existent pas

Ce n'est pas une impression, c'est un fait: Saddam Hussein n'existe pas. J'en ai acquis l'absolue conviction pas plus tard qu'avant-hier, au terme d'années de réflexion et à l'occasion de la visite en songe d'un archange. Le gars que vous voyez aux nouvelles dans son palais en train de présider quelque chose, c'est un photomontage. Ou alors un faux. Un personnage que les dirigeants des États-Unis ont inventé, un gars déguisé qu'ils cachent au fond de l'Idaho et qu'ils filment de temps en temps faisant semblant de parler arabe et qui ne sert qu'à détourner la colère du peuple pour qu'il appuie les dépenses militaires et ne chiale pas trop contre le prix de l'essence.

Ça ne peut pas faire autrement. S'il existait, ils l'auraient éliminé depuis longtemps. Mais ils ne l'élimineront jamais: trop utile. Comme l'autre, là, Ben Ladjlada. De même, Bud Selig n'existe pas. Celui que l'on croit être le commissaire du baseball majeur est en réalité un stagiaire de la CIA payé au salaire minimum pour faire le zouf dans un coin perdu — est-ce un hasard, je vous le demande, s'il a déménagé le bureau du commissaire de New York à Milwaukee? — et se faire haïr. Comme ça, pendant que le peuple rit de lui et s'inquiète pour son baseball, le peuple oublie que l'homme le plus puissant de l'univers connu et inconnu, le président des USA, a perdu dans un concours de Q.I. contre Mr. Bean saoul.

W., puisqu'il est question de lui, est d'ailleurs sorti de son ranch, il y a quelques jours, pour ordonner (hé hé) aux parties de négocier et de trouver un terrain d'entente afin d'éviter la grève des joueurs prévue demain, sans quoi l'Amérique sera fâchée, et puis on n'a pas le droit de la priver comme ça de trucs fondamentaux surtout que le 11 sept. s'en vient. Autre façon de dire que si l'apocalypse se produit, ce sera la faute de Bud et pendant que le peuple en beau torrieu contre Bud regardera du football pour se changer les idées — non mais on va quand même pas se mettre à aller au musée —, il oubliera tout ce que W. a fait pour Enron.

Quant à Bud ou ce qui en tient lieu, il s'est rendu à New York hier pour participer directement aux négociations. Vous comprendrez dès lors que j'espère que vous aimez le football. Mais si vous n'aimez pas ça, ce n'est pas plus grave que ça. Je connais personnellement certaines gens qui n'aiment pas le football et, bien que saugrenus — formidable, tout de même, le féminin avant «gens» et le masculin après, on peut s'amuser et s'adonner à la rigolade jusqu'à demain matin avec ce genre de truc, comme par exemple dire «de belles gens bons», ou «de bonnes gens beaux», ou «de grosses gens comme devant», et soit dit en passant sur un sujet connexe, pourriez-vous recommander aux masculines gens qui disent «la gente féminine» de consulter leur petite Roberte? — oui, bien que saugrenus, ils sont relativement bien parvenus à s'adapter à la vie en société. Et puis, il y a d'autres choses formidables dans la vie.

D'autres belles choses: le tennis, tenez. Occasion de souligner qu'Anna Kournikova n'existe pas. Il s'agit en fait d'une créature entièrement confectionnée par ordinateur et dont l'unique but est de montrer au peuple que la beauté n'est pas un gage de succès, sauf bien sûr dans la vie sociale, dans la vie professionnelle, dans la vie affective, dans la vie économique, dans la vie de débauche et, de manière générale, dans 99,44 % (d'où l'étiquette «belle d'Ivory») des secteurs de l'activité humaine. Comme ça, le peuple qui est en moyenne assez ordinaire de sa personne se rassérène, est moins frû et, pendant qu'il est occupé à admirer et à plaindre l'aménagement idoine d'ADN, ne fomentent pas des plans pour renverser violemment l'ordre établi, sauf les pas beaux comme Saddam et Bud.

Ceci pour dire, même si ça n'en a pas trop l'air, que se déroule actuellement le US Open de tennis, à Flushing Meadows, dans le borough de Queens, à New York. Or savez-vous qu'un hamburger y coûte 7,50 \$US? Exactement. Mais ça se comprend: c'est parce qu'il s'agit de bon bouf santé qui coûte cher à produire puisque la politique officielle des United States consiste à garder les OGM pour combattre la famine en Afrique.

N'empêche, il s'en trouve pour se plaindre. Hier, Amélie Mauresmo a déclaré que les Américains étaient bien fins et que c'était fantastique tout ça, mais «l'aspect négatif du tournoi, c'est qu'on sent les odeurs de hamburgers et de hot-dogs sur le court». Pourtant, cela doit donner un tonus fou, et puis, à ce prix-là, le seul fait de pouvoir humer gratis devrait être considéré comme un privilège.

D'autres belles choses: le tennis, ou le golf. Hier, le Comité international olympique a annoncé qu'il s'orientait vers un retrait du programme des Jeux de certaines disciplines, notamment le baseball, le softball, le pentathlon moderne et la lutte gréco-romaine. En contrepartie, certains nouveaux sports sont considérés, dont le rugby à VII et le golf.

Du golf aux Jeux olympiques. Fallait y penser. Une idée d'autant plus joyeuse que l'on pourrait voir Tiger Woods jouer, gagner la médaille d'or avec 275 coups d'avance et monter sur le podium sans son foutu logo de Nike beurré partout. Et, dans la plus pure tradition de la réunion de la belle jeunesse de tous les pays pour la gloire du sport, voir John Daly en griller une avant chacun des 18 trous.

Mais le golf répond-il vraiment aux critères du mouvement olympique? Le président du CIO, Jacques Rogge, a expliqué que les critères en question étaient «la popularité d'un sport, son universalité, le fait qu'il ne coûte pas trop cher à pratiquer et à organiser, qu'il ne nuise pas à la santé des athlètes, et qu'il présente une nécessaire diversité des participants».

Or si dans cette liste, et surtout dans son caractère abordable, ne se dessine pas en toutes lettres le golf, messieurs dames, je vous offre le tee.

jdion@ledevoir.com

Organisation des JO de 2010

Vancouver reste dans la course

ASSOCIATED PRESS
PRESSE CANADIENNE

Lausanne, Suisse — Vancouver fait partie de la liste abrégée des villes candidates pour l'obtention de l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2010. Trois autres villes ont aussi passé avec succès, hier, la première étape de sélection du Comité international olympique (CIO): Berne (Suisse), Pyongyang (Corée du Sud) et Salzbourg (Autriche).

Le comité exécutif du CIO a éliminé les quatre autres postulants: Andorre, Harbin (Chine), Jaca (Espagne) et Sarajevo (Bosnie-Herzégovine).

Le pays organisateur des JO d'hiver 2010 sera désigné en juillet 2003 à Prague. La ville italienne de Turin organisera les JO d'hiver 2006.

«Nous sommes ravis», a affirmé à Vancouver Jack Poole, président-directeur général de la Société de la candidature de Vancouver 2010. «Nous ne sommes pas terriblement surpris. Nous nous attendions à franchir l'étape de la liste abrégée et nous avons réussi.»

Vancouver et Salzbourg sont considérées comme les grandes favorites. Mais le CIO a voulu laisser le suspense perdurer en sélectionnant quatre villes sur des critères de sélection comme le financement, les infrastructures sportives et les sites disponibles.

«Jusqu'à aujourd'hui, nous n'existions pas, a ajouté Poole. Maintenant, nous sa-

von qui est dans la course. Nous nous retrouvons dans une lutte impliquant quatre pays. Nous savons ce que nous devons faire et nous avons 10 mois pour le faire.»

Derrière les deux favoris, Berne et Pyongyang ont reçu des notes correctes de la commission d'évaluation, alors que les quatre villes éliminées étaient «très en dessous».

Berne présente l'inconvénient de «ne pas répondre parfaitement aux besoins des athlètes», alors que la ville sud-coréenne pâtit de sérieux problèmes de localisation.

Un des principaux aspects négatifs de la candidature canadienne pour l'heure est l'autoroute reliant Vancouver et Whistler, qu'on trouve trop étroite.

Mike Chambers, président du Comité olympique canadien (COC), assure que ce ne sera pas un problème parce qu'un projet d'amélioration de l'autoroute devrait être dévoilé cet automne.

Les facteurs géographiques ne favorisent pas les candidatures européennes de Berne et Salzbourg, puisque qu'Athènes organisera les JO en 2004 et, donc, Turin ceux de 2006. Avec les JO 2008 attribués à Pékin, l'Asie n'a que peu de chances pour 2010.

Plusieurs villes européennes (Rome, Paris, Moscou et Madrid) sont également sur les rangs pour l'obtention des JO d'été de 2012 et elles ne veulent pas que les Jeux d'hiver précédents soient présentés en Europe.

Le CIO enverra une commission superviser les quatre finalistes. Depuis le scandale des «pots-de-vin» versés pour la désignation de Salt Lake City comme organisateur des JO 2002, les membres du CIO ne sont plus autorisés à se rendre sur les sites, comme par le passé où ils étaient tous royalement reçus avec leurs familles.

Budget de 2 milliards

Pour la première fois, les villes candidates ont dû payer un droit d'admission de 100 000 \$US pour déposer leur candidature. Les quatre finalistes devront verser chacune 500 000 \$US pour couvrir les coûts des frais de sélection. Au total, le coût d'une mise en candidature s'établit à environ 34 millions de dollars canadiens.

Le comité de Vancouver a élaboré un budget d'opération de deux milliards de dollars canadiens, comprenant des investissements de 620 millions des gouvernements provincial et fédéral pour la construction d'infrastructures. On prévoit un surplus de 100 millions à la fin des Jeux.

On ne retrouve pas dans le budget d'opération le milliard nécessaire pour ajouter des voies à l'autoroute Sea-to-Ski entre Vancouver et Whistler, de même que le 1,8 milliard requis pour construire une ligne de train entre l'aéroport et le centre-ville et le coût de construction d'un nouveau centre des congrès, qui abriterait le principal centre des médias.

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

Sampras sans forcer

La surprise du jour est venue de l'élimination de la Yougoslave Jelena Dokic

STÉPHANE GHAZARIAN
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — L'Américain Pete Sampras n'a pas eu à forcer son talent pour battre l'Espagnol Albert Portas, 6-1, 6-4, 6-4, hier à Flushing Meadows, et franchir la première étape de l'US Open de tennis, ultime étape du Grand Chelem disputée à Flushing Meadows.

Plus expéditive encore fut sa compatriote Serena Williams, n° 1 mondiale et tête de série n° 1, qui n'a concédé qu'un jeu en 40 minutes de confrontation avec la Russe Dinara Safina (6-1, 6-0) au deuxième tour.

«J'étais agressif, je mettais bien la pression sur lui... Ce fut un assez bon début, je pense», commentait Sampras, ex-n° 1 mondial tombé à la tête de série n° 17, auquel le succès n'a pas souri depuis son septième sacre de Wimbledon en 2000.

«Mon objectif ici est de gagner un autre tournoi du Grand Chelem», lançait une nouvelle fois Sampras à ses détracteurs, ceux qui ont évoqué une fois de plus la retraite après sa sortie au deuxième tour la semaine dernière à Long Island.

«Certes les garçons sont meilleurs mais j'ai le sentiment d'avoir encore le jeu pour y parvenir», insistait le recordman des victoires en Grand Chelem (13 trophées), quadruple lauréat et finaliste des deux dernières éditions de l'US Open.

«Il y a toujours plus de pression en Grand Chelem mais elle n'est pas plus forte cette année que l'an dernier, poursuivait-il. Je ne pense pas avoir grand-chose à prouver ici. J'espère gagner mais sinon, j'ai prévu de jouer un programme entier la saison prochaine et donner le meilleur de moi-même. J'ai encore la passion.»

Il aura une nouvelle occasion de le prouver lors du deuxième tour l'opposant au Danois Kristian Pless, 85^e mondial.

Serena expéditive

Pour Serena Williams, ce fut une deuxième promenade sur le Central. Usant de sa puissance, la n° 1 mondiale dominé la jeune sœur de Marat Safin dans tous les compartiments du jeu pour poursuivre sa quête d'un troisième titre consécutif en Grand Chelem après Roland-Garros et Wimbledon.

«Mais Venus joue actuellement mieux que moi», affirmait la cadette des Williams. «J'essaye de m'améliorer à chaque entraînement avec elle pour arriver à son niveau.»

L'Impact rend visite aux Timbers à Portland

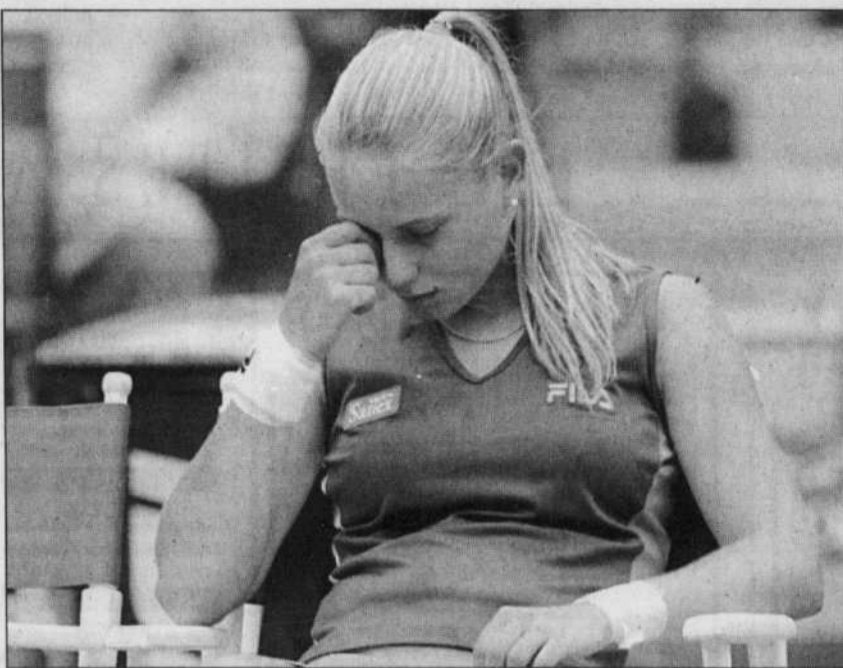
Les deux meilleurs buteurs de la A-League s'affrontent aujourd'hui

PRESSE CANADIENNE

Portland — Le match que l'Impact disputera aux Timbers de Portland, aujourd'hui, donnera lieu à un duel entre les deux meilleurs buteurs de la A-League, Eduardo Sebrango et McKinley Tennyson.

Sebrango, de l'Impact, a marqué 17 buts et récolté 34 points jusqu'à maintenant tandis que Tennyson montre une fiche de 18 buts et 42 points.

Sebrango, qui a déjà fracassé le record d'équipe de 11 buts en une saison, est à deux points de rééditer une autre marque, soit celle du plus grand nombre de points



SHAUN BEST REUTERS

Méconnaissable dans son jeu, Jelena Dokic a été balayée sous la rafale de coups de la Russe Elena Bovina (6-3, 6-2).

Prochaine étape: la gagnante de la rencontre opposant la Française Nathalie Dechy (n° 26) à la puissante Ouzbèke Iroda Tulyaganova.

Le Britannique Tim Henman (n° 5) n'a pas semblé souffrir de son épaule récalcitrante pour disposer du Finlandais Tuomas Kotela (6-1, 6-1, 6-1). Son compatriote Greg Rusedski, finaliste 1997 et un des hommes en forme du moment, a concédé un set à l'Américain Alex Kim (6-1, 4-6, 7-6, 6-3).

L'Allemand Tommy Haas, tête de série n° 3, s'est lui aussi qualifié pour le deuxième tour de l'US Open de tennis en battant l'Espagnol David Sanchez, 7-6 (7/1), 3-6, 3-6, 6-4, 7-5 au premier tour.

Haas a varié le bon et le moins bon pour être finalement contraint de lutter durant tout de trois heures et cinq sets pour obtenir son billet au deuxième tour où il affrontera le Slovaque Karol Kucera, 72^e mondial.

«Je ne jouais pas mon meilleur tennis même dans le premier set et je suis très mauvais quand il y a beaucoup de vent», déclarait l'Allemand. «J'avais des crampes dans les jambes, mais c'est le dernier tournoi du Grand Chelem de l'année et il faut se battre.»

L'Allemand a eu du mal à conclure,

commentant trois double-fautes (8 dans le match) pour finalement s'imposer sur sa quatrième balle de match par un service enfin claqué que Sanchez renvoyait dans le couloir.

Quant à la tendinite à l'épaule droite, qui l'a contraint à renoncer à la demi-finale de Long Island (New York) la semaine dernière, l'Allemand faisait preuve d'optimisme: «Il y a des hauts et des bas. Il faudra supporter durant la semaine et on verra plus tard.»

La surprise du jour est venue de l'élimination de la Yougoslave Jelena Dokic (n° 5). Méconnaissable dans son jeu, la blonde de Belgrade a été balayée sous la rafale de coups de la Russe Elena Bovina (6-3, 6-2).

Côté français, Stéphanie Foretz obtenait son premier billet au troisième tour d'un Grand Chelem en battant en deux manches l'Indonésienne Angelique Widjaja.

Arnaud Clément et Michael Llodra, avec plus ou moins de facilité, remportaient leur premier match face respectivement à l'Autrichien Stefan Koubek et l'Argentin Jose Acasuso. Billet que laissait échapper Paul-Henri Mathieu non sans avoir lutté cinq manches face au Chilien Fernando Gonzalez (n° 28).

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Atlanta	83	47	638	—
Houston	65	65	500	18
Montréal	65	66	496	18 1/2
Floride	63	68	481	20 1/2
New York	61	69	469	22

Section Centrale				
St. Louis	72	58	554	—
Houston	69	62	527	3 1/2
Cincinnati	65	66	496	7 1/2
Pittsburgh	58	74	439	15
Chicago	55	75	423	17
Milwaukee	45	86	344	27 1/2

Section Ouest				
Arizona	84	48	636	—
Los Angeles	76	56	576	8
San Francisco	73	58	557	10 1/2
Colorado	61	71	462	23
San Diego	56	75	427	27 1/2

Hier

Atlanta à Pittsburgh
Montréal à Philadelphia
N.Y. Mets en Floride
St. Louis à Cincinnati
Chicago Cubs à Milwaukee
San Diego à Houston
San Francisco au Colorado
Arizona à Los Angeles

Aujourd'hui

Atlanta à Pittsburgh, 12h35
St. Louis à Cincinnati, 12h35
Chicago Cubs à Milwaukee, 14h05
San Francisco au Colorado, 15h05
San Diego à Houston, 16h05
Montréal à Philadelphia, 19h05

Demain

St. Louis à Chicago Cubs, 15h20
Atlanta à Montréal, 19h05
Pittsburgh en Floride, 19h05
Milwaukee à Cincinnati, 19h10
Philadelphia à N.Y. Mets, 19h10
Los Angeles à Houston, 20h05
Colorado à San Diego, 22h05
San Francisco en Arizona, 22h05

LIGUE AMÉRICAINNE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
New York	82	48	631	—
Boston	74	56	569	8
Baltimore	63	67	485	19
Toronto	57	74	435	25 1/2
Tampa Bay	43	88	328	39 1/2

Section Centrale				
Minnesota	79	54	594	—
Chicago	62	70	470	16 1/2
Cleveland	57	74	435	21
Kansas City	53	80	398	26
Detroit	50	82	379	28 1/2

Section Ouest				
Oakland	82	51	617	—
Anaheim	78	53	595	3
Seattle	78	54	591	3 1/2
Texas	58	72	446	22 1/2

Hier

Toronto à Chicago White Sox 8
Detroit à Cleveland
N.Y. Yankees à Boston
Baltimore au Texas
Oakland à Kansas City
Seattle au Minnesota
Tampa Bay à Anaheim

Aujourd'hui

Seattle au Minnesota, 13h05
N.Y. Yankees à Toronto, 19h05
Baltimore au Texas, 20h05
Tampa Bay à Anaheim, 22h05

Demain

Boston à Cleveland, 19h05
Chicago White Sox à Detroit, 19h05
N.Y. Yankees à Toronto, 19h05
Tampa Bay au Texas, 20h05
Baltimore à Anaheim, 22h05
Kansas City à Seattle, 22h05
Minnesota à Oakland, 22h05

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

	Section Est										
	G	P	N	DP	PP	PC	PTS				
Montréal	9	1	0	0	313	194	18				
Hamilton	4	5	0	0	217	262	8				
Toronto	3	6	0	0	149	241	6				
Ottawa	2	7	0	1	162	291	5				

Section Ouest										
Edmonton	7	2	0	0	258	215	14			
Winnipeg	5	4	0	0	310	220	10			
Saskatchewan	4	5	0	1	228	200	9			
C.-B.	4	5	0	0	249	241	8			
Calgary	3	6	0	2	244	263	8			

Demain										
C.-B. à Ottawa, 19h30										

Dimanche										
Winnipeg en Saskatchewan, 17h00										

Lundi										
Toronto à Hamilton, 13h00										
Edmonton à Calgary, 16h00										

EN BREF

Le CIO confirme la présence du patinage artistique aux prochains JO

Lausanne (AP) — Le patinage artistique demeurera au programme des Jeux olympiques malgré le scandale de Salt Lake City qui a entraîné la distribution de deux médailles d'or dans la discipline des couples. François Carrard, directeur général du Comité international olympique (CIO), a apporté son total soutien à ce sport, entaché à Salt Lake City en février dernier par l'affaire des notations arrangées. «Le comité exécutif du CIO a fermement décidé que le patinage artistique demeurera au programme olympique, a déclaré Carrard hier à Lausanne. Il n'y a jamais eu aucune proposition pour le retirer». Cette déclaration est intervenue à la première réunion du CIO depuis l'arrestation le 31 juillet dernier d'Alimshan Tokhtakhounov, un mafieux russe, inculpé pour avoir voulu trafiquer les résultats des couples et de la danse sur glace.

♦ CULTURE ♦

EN BREF

Fabrice Brasier à Historia

(Le Devoir) — Fabrice Brasier, qui a longtemps été identifié à TVA, deviendra à la mi-septembre vice-président de programmation de la chaîne Historia, propriété de Astral. M. Brasier a œuvré pendant 12 ans à TVA en tant que producteur d'émissions d'information et d'affaires publiques, dont *Le Match de la vie* et *J.E.* Il s'était récemment joint à TQS à titre de directeur général Information, Sports et Affaires publiques du réseau.

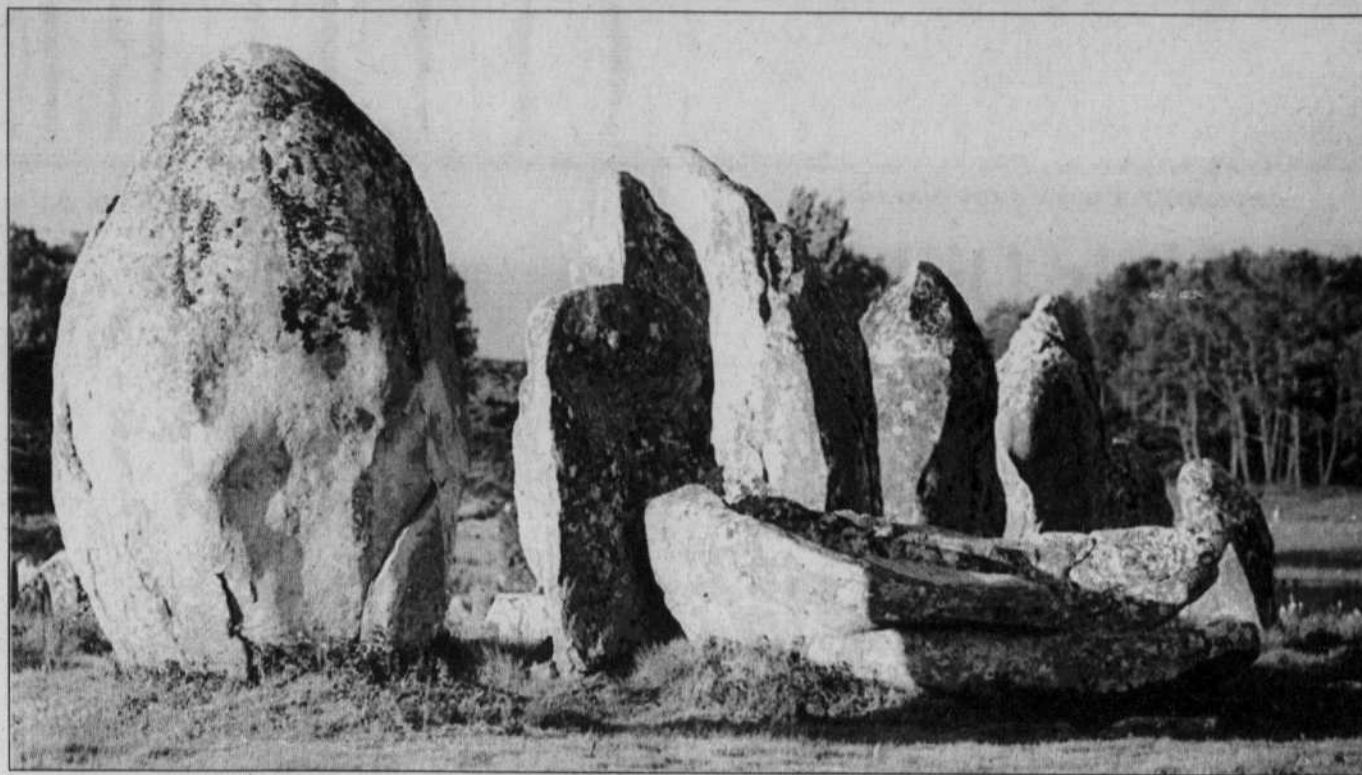
très sélect consacré exclusivement à la musique wagnérienne. Wolfgang Wagner, 83 ans le 30 août, était metteur en scène depuis 1953 au Festspielhaus. « Cette année aussi, l'intérêt international pour le festival s'est maintenu », s'est félicitée la direction du festival. Le festival s'était ouvert le 25 juillet. Il aura lieu aux mêmes dates, du 25 juillet au 28 août, l'année prochaine.

Placido Domingo veut George Lucas

(AFP) — Le ténor espagnol Placido Domingo, directeur de l'Opéra de Los Angeles, souhaite engager le réalisateur américain George Lucas pour mettre en scène *L'Anneau des Nibelungen*, la *Tétralogie* de Richard Wagner, a-t-il indiqué dans une interview parue jeudi dernier. Interrogé par l'hebdomadaire *Bunte*, le chanteur estime que l'auteur de *La Guerre des étoiles* a une « imagination inouïe ». Si Richard Wagner était toujours vivant, il choisirait sûrement de confier la mise en scène de son œuvre maîtresse à George Lucas, a affirmé Placido Domingo.

Fin du Festival de Bayreuth

(AFP) — Le 91^e Festival de Bayreuth, temple de la musique wagnérienne, a pris fin hier sur une représentation des *Maitres chanteurs de Nuremberg*, mise en scène par le patriarche Wolfgang Wagner, petit-fils du compositeur romantique Richard Wagner. Avec cet opéra, le « directeur à vie » du festival a fait ses adieux de metteur en scène à la « Colline verte », qui a accueilli cette année 60 000 visiteurs, toutes les représentations ayant été jouées à guichets fermés, comme d'habitude dans ce haut lieu



Le site de Carnac, en Bretagne, compte plus de 3000 menhirs et s'étend sur environ quatre kilomètres.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Un projet de développement contesté

Obélix serait fier !

Des associations «libèrent» le site des menhirs bretons de Carnac

CÉCILE AZZARO
AGENCE FRANCE-PRESSE

Carnac — Plusieurs associations bretonnes ont «libéré» lundi quelque 3000 menhirs du site de Carnac, en Bretagne, l'un des premiers sites mégalithiques du monde, fermé depuis dix ans et où n'ont lieu depuis lors que quelques visites guidées sur une portion très limitée.

«L'accès aux menhirs est libre. Les gens peuvent rentrer librement dans les alignements», a expliqué Christian Obeltz, vice-président de Menhirs libres, association qui milite contre le projet d'un centre touristique autour des alignements et demande la réouverture du site au public. «On a ouvert les portes et l'accès est gratuit. Il y a énormément de monde, mais pas de dégradations ni dans le bâtiment, ni sur les menhirs», a-t-il ajouté.

Une centaine de personnes occupent depuis dimanche, par groupes d'une vingtaine, le belvédère de Kermario, bâtiment des Monuments historiques sur le site. «Nous occupons le belvédère du Menhirland au nom d'un collectif de soutien à Menhirs libres. Nous réclamons l'annulation du décret d'utilité publique, et de sa prorogation», a expliqué l'un des manifestants, Yann Riguidel, qui campe sur place.

L'association Menhirs libres, qui regroupe 600 membres, dénonce un projet de centre touristique autour des alignements et demande la réouverture du site au public.

Les célèbres alignements mégalithiques sont entourés de grillages depuis dix ans en raison de problèmes de déchaussement

des menhirs fragilisés par la fréquentation touristique.

Le projet d'aménagement des Monuments historiques, qui prévoit la création d'une zone protégée autour des menhirs, d'un grand stationnement, de boutiques-café, mais également la déviation d'une route et l'expropriation de plusieurs maisons riveraines, a été déclaré d'utilité publique en 1997. La déclaration a été prorogée cette année, à la colère des associations qui affirment que 85 % de la population locale est hostile au projet.

L'association avait porté l'affaire en 1998 devant le tribunal administratif de Rennes, en se basant sur la loi littorale qui interdit la construction d'une route trop près du bord de mer. Déboutée, l'association a fait appel et attend depuis quatre ans que l'affaire soit rejugée.

«Bien sûr qu'il faut protéger le site, mais pas de cette manière», estime Christian Obeltz de Menhirs libres et spécialiste de Carnac. Il ajoute que «la dégradation du site a été surtout due à son entretien industriel dans les années

1980, avec des tracteurs de l'État et du désherbage total». Il souhaite que l'ensemble du site de Carnac soit intégré dans un projet d'étude et de protection global, et pas seulement la partie la plus spectaculaire que sont les trois grands alignements.

L'association Menhirs libres dénonce enfin les expropriations consécutives au projet. Si 50 % des expropriations ont déjà été réalisées selon les Monuments historiques, certains riverains s'accrochent toujours à leur maison et refusent toute transaction.

Un site unique au monde

AGENCE FRANCE-PRESSE

Carnac — Avec des alignements de quelque 3000 menhirs, le site de Carnac en Bretagne, l'un des hauts lieux du mégalithisme mondial, s'étend sur environ quatre kilomètres, offrant aux visiteurs une véritable armée de pierres dressées.

Carnac, que l'on ne visite plus que sur une infime partie depuis dix ans, comporte les alignements de Kerlescan, Kermario et Ménéac et plusieurs tumuli, tertres funéraires recouvrant un dolmen, monument composé de grandes dalles souvent ornées de gravures.

Les spécialistes, dont les opinions varient, s'accordent au moins sur un point général: le rôle culturel ou religieux de ces sites.

C'est dans les alignements de Kerlescan (240 menhirs sur 880 m de long et 139 de large) que l'on rencontre le menhir le plus grand de la région, le géant de Manio, haut de six mètres.

A Kermario, le champ se développe sur environ 1250 m de long sur 100 de large et compte 982 pierres levées, dont un grand menhir de 6 m, aujourd'hui couché, et dont la base comporte une gravure pouvant représenter des serpents. Sur le site se trouve également un dolmen à chambre couloir datant de 6000 avant J.-C.

Les alignements du Ménéac comptent 1099 menhirs disposés sur 11 files, sur une longueur de plus d'un kilomètre et une centaine de mètres de large. Comme à

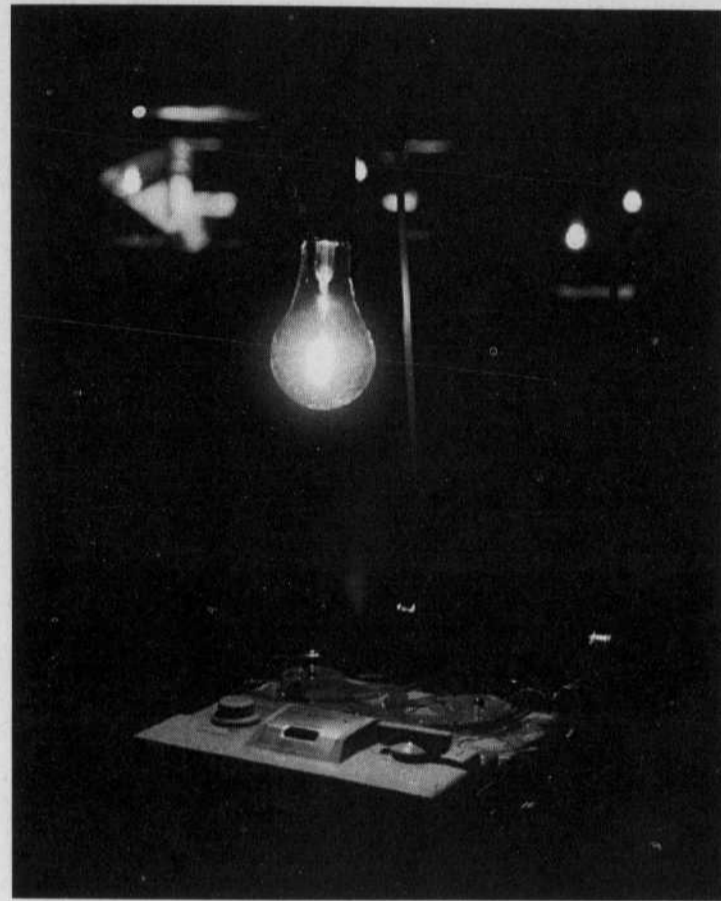
Kerlescan, ils se terminent à chaque extrémité par un cromlech (cercle de menhirs), dont l'un présente encore 70 pierres levées disposées en demi-cercle.

Plus largement, au-delà du site même, les spécialistes ont dénombré près de 300 sites sur une zone qui s'étend sur 16 km de long et 10 de large.

«On n'a jamais réussi à expliquer véritablement la présence de ces alignements de pierres dressées, dont on ignore encore à quoi ils servaient», explique un responsable de l'association Menhirs libres, Christian Obeltz, qui a longuement étudié toutes les théories sur la création du site.

Les dernières études sur le site semblent en effet démontrer que de nombreux menhirs avaient été couchés par l'homme, notamment au XIX^e siècle où le besoin en pierres était important, ou par des secousses sismiques.

Mémoire vive d'Egoyan



SOURCE MAC

LE MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN de Montréal lançait hier l'installation *Hors d'usage* du cinéaste canadien Atom Egoyan. L'œuvre utilise de vieux magnétophones et des témoignages de leurs propriétaires. Elle veut donner à réfléchir sur l'impact des technologies d'enregistrement sur la mémoire. Hors d'usage a été réalisée dans le cadre de l'excellente série de résidence de création du Musée, où ont déjà été accueillis Robert LePage, Denis Marleau et François Girard. La Cinémathèque québécoise va d'ailleurs profiter de la présentation de la dernière œuvre d'Atom Egoyan à Montréal pour consacrer une rétrospective (5 au 21 septembre) au cinéaste des formidables *Exotica* (1994) et *The Sweet Hereafter* (1997). Le dernier film d'Egoyan, *Ararat*, sur le génocide arménien, y sera également présenté le 20 octobre prochain.

♦ À LA TÉLÉVISION ♦

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Cinéma / L'ÉNIGMATIQUE MONSIEUR RIPLEY (3) avec Matt Damon, Gwyneth Paltrow						Le Téléjournal/Le Point	Sport	Cinéma / L'HISTOIRE DE MON PÈRE (4) (23.25)		
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré - Salé	Beverly Hills		Cinéma / MAGIE NOIRE (5) avec Fairuza Balk, Robin Tunney			Le TVA	Sucré - Salé	Loteries	Cinéma / LES STUPIDES (5) avec T. Arnold (23.05)		
TQ	Charlie Brown	Ramdam	Le 7e au FFM	National Geographic	Grands Documentaires / Le Sentier du milieu		Cinéma / DÉLIVRANCE (2) avec Jon Voight, Burt Reynolds			Le 7e au FFM	Cinéma / LE RETOUR (3) avec Jane Fonda		
TQS	Le Journal (17.00)	Flash / D. Michel	Fun noir / D. Ouimet	Coroner	Cinéma / CUIRASSÉ EN PÉRIL (5) avec Steven Seagal, Tommy Lee Jones			Le Grand Journal	110%	Journal intime	Sexe et Confidences		
RDI	RDI Junior	...Actions	Jrnl RDI	Maisonneuve	Diana princesse de...		Le Téléjournal/Le Point	Maisonneuve	En santé	Le Canada aujourd'hui	Téléjournal		
TV5	...gourmet	Pyramide	Jrnl FR2	Vestiges d'Asie	Écrans...		Cinéma / L'ÉTÉ DES HANNETONS (4)	Les Arts...		Jrnl (23.03)	Concert SOS Planète		
D	Samedi de rire		Compte à rebours	Dossiers FBI			Biographies	K 2000		Cinéma / ROCKY (4) avec S. Stallone			
VIE	...masque	Copines...	Cinéma / DANGER EN EAUX TROUBLES (4)		...la vie est un combat		Sortie gaie	Copines...	Miracles...	...masque	Cinéma		
MP	Infoplus	...peau	M. Net	Présentation spéciale / MTV Video Music Awards 2002					Infoplus		Groove		
MX	Max Musique	Benezra	...Lounge	Musicographie / The Beatles Wives				Génération 70 / 1977		Musicographie / The Beatles Wives			
VRAK.TV	...galaxie	Radio Enfer	Le Loup...	Unité 156	Dawson		Buffy contre les vampires						
TTF	La Classe...	Courage...	Moumoutte	...Mimi?	Angela...	...Bébés	Simpson Henri pis...	...meilleur	Déchiq.	Simpson	Henri pis...	Ren et...	
RDS	Sport	Sports 30	Tennis / US Open							Sports 30	Golf PGA		
HISTORIA	L'Histoire à la une	Origines / Truchement	Trouvailles & Trésors	JAG / Le Fils du héros	Cinéma / BUFFALO SOLDIERS (4) avec D. Glover					Cinéma / LES STUPIDES (5) avec T. Arnold (23.05)			
ARTV	Jeunesse...	Auteur libre	Cinéma / MONSIEUR RIPLEY (3) avec Matt Damon, Gwyneth Paltrow	Trio Lorraine Desmarais	Les Feux de la rampe					Metropolis	Olivier Messiaen	Paris...	
SÉRIES +	Brigade des mers	Will, Grace	Fou de toi	Wycliffe	L'Hôpital Chicago Hope					Cinéma / MEURTRE SOUS HYPNOSE	Agents...		
CANAL Z	X Files	...nerdz	Infrarouge	Star Trek / Deep Space 9	Au-delà du réel					Futur extrême	Angel	X Files	
C. SAVOIR	Apprendre	Oasis au...	Voyages dans l'espace...	Jeux de vies	Centre de formation...					Concordia	Mondialisation	Centre...	
EVASION	Avventura	Carte...	Tout un été	Airport	Villages... plein parc		Lonely Planet / Égypte			Golfs d'ici	Tout un été	Province	USA VR
TFO	...compositeurs / Liszt	Panorama	Branché...	Les Années mode	Une femme en blanc					... (22.35)	Panorama	Cinéma / LE RETOUR...	
CBC	CBC News: Canada Now	Seabird	Citadels	Opening Night / Spirits of Havana					The National		National	Cinéma / 32nd OF...	
CTV (Mont.)	News	Access H.	Drew Carey	Line...	Scrubs	CSI: Crime Scene...	ER				CTV News	News	... (0.05)
GBL	... (17.30)	...National	Bob &...	E.T.	Friends	Will & Grace	Frasier	Reba			Body &...	Sports	E.T. (0.07)
TVO	Stuff	Mechanics	Fragile Nature	Studio 2	Monarch of the Glen					Masterworks / Isaac Stern in China	Allan Gregg	Studio 2	
ABC	News	ABC News	King... Hill	Frasier	Cinéma / THE OBJECT OF MY AFFECTION (5)					Primetime Thursday	News	... (23.35)	Up... (0.06)
CBS	News	CBS News	E.T.	Big Brother 3	CSI: Crime Scene...					The Agency			
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Friends	Scrubs	Will & Grace	ER			Late Show (23.35)	The Tonight Show (23.35)	
FOX	3rd Rock...	Drew Carey	Seinfeld	Beyond Belief: Fact or...	The Pulse					Reba	Kennedy	Ellimdate	Street...
PBS (33)	Newshour	Business...	Delivery	Antiques Roadshow	Wide Angle /					Mystery! / Hetty...	Cinéma / COVER THE WATERFRONT		
PBS (57)	BBC News	Business...	Newshour	Voice of the Voter	Yugoslavia: Milosevic					Wide Angle / Holy Land	BBC News	Charlie Rose	
CTV (Ont.)	News	Wheel of...	Jeopardy	Line...	Scrubs	CSI: Crime Scene...	ER				CTV News	News	... (0.05)
A&E	The View	Law & Order	Biography / Eureka!	Cinéma / COLUMBO - ETUDE IN BLACK (5)	Law & Order						Law & Order	Biography	
BRAVO	Cultures Canada	Videos	BookTV	The Word	Wayson Choy...					Cinéma / HOOK (4) avec Robin Williams, Dustin Hoffman	NYPD Blue		
DISCOVERY	Crocodile Hunter	Summer@	Exhibit A	Wild Discovery	All New Blue	Survival! / Top Gun...	Summer@	Exhibit A			Crocodile...		
HISTORY	Great Train Stories	Sport of Duty		Hist. Bites	Crown...	Test of Will / Canada in Korea	The Untouchables	Test...					
NEWSWORLD	BBC News	Bus. News	Sports...	Sports Jrnl	Hot Type	The National	the fifth estate	>play			National		
SHOWCASE	This Hour	North of Sixty	Cold Squad	Made in...	More Tears	Cinéma / THE LAST SEDUCTION (3)					Cinéma		
LEARNING	Labor & Delivery	Daring Capers	Medical Detectives	...Forensic Science	Anthrax Detectives	Medical Detectives	...Science	Matchm.					
LIFE	Good Dog	Zoo Diaries	The Goods	Matchm.	Extra	The Lofters	Tall Ship Chronicles	...Wheels	...Homes	Extra	...Homes	Matchm.	
TSN	Off, Record	Sportscent.	U.S. Open Tennis							Sportscent.	Motoring		
YTV	J. Chan...	Yu-gi-oh	Spongebob	Yvon of...	Dragon Ball Z	Thunderb.	Zack Files	Radio...	Breaker...	Student...	Big Teeth	...Served?	
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX
CE SOIR

Paul Cauchon



L'ÉNIGMATIQUE M^r RIPLEY

D'après le livre de Patricia Highsmith, une adaptation qui met en vedette Matt Damon et Gwyneth Paltrow. Un suspense psychologique intense.

Radio-Canada, 19h

MTV MUSIC AWARD

Pour connaître toutes les tendances de la culture jeune. Insupportable comme gala mais instructif.

MusiquePlus, 20h

ANGEL

Début en français d'une nouvelle série qui fait jaser aux États-Unis. Angel c'est un vampire qui était d'abord apparu dans la série *Buffy* et qui a maintenant sa propre série: pour racheter ses crimes passés, il hante les rues de Los Angeles.

Canal Z, 23h

LE DEVOIR

CULTURE

CHRONIQUE D'UN FESTIVALIER

Le désir Dithley

Nous voici tout juste passé le mi-festival, reconnaissable à la reliure de mon catalogue qui commence à céder, m'obligeant à en ramasser les pages qui tombent comme des confettis sur le plancher des salles et mes voisins de fauteuil.

Outre quelques audiences clairsemées, il semble à vue de nez que le public soit de nouveau au rendez-vous fixé par le tandem Serge Losique-Danièle Cauchard, malgré la morosité annoncée et confirmée de cette 26^e édition du FFM.

Ainsi, après une première semaine passée à valser et à hésiter entre des films qui ont en commun de commencer à la même heure, mais sur lesquels je ne sais rien, j'ai fait hier mon premier choix vraiment cruel: entre le dernier-né du réputé George Sluizer, *Le Bateau de pierre*, présenté en compétition, *Lundi matin*, du vétéran Otar Iosseliani, et *Le Désir*, de Iain Dithley, j'ai finalement opté pour ce dernier long métrage, couronné il y a deux semaines du Léopard d'or au Festival de Locarno.

Réalisé en Allemagne, en allemand, par un cinéaste d'origine écossaise, Iain Dithley, qui a fait ses études de cinéma au pays de Goethe, *Das Verlangen (Le Désir)* est un beau drame d'inspiration scandinave. L'héroïne est une épouse de pasteur (merveilleuse Suzanne-Marie Wrage). Leurs cœurs à tous les deux est sec comme du charbon et leur quotidien aussi ennuyeux qu'une messe en latin. Puis, un jour, elle se prend à sourire devant le charme d'un garagiste. Il reconnaît le désir qu'il a fait naître en elle, la fait un peu marcher, sans malice pense-t-on, jusqu'à ce qu'il devienne le principal suspect du meurtre de deux jeunes femmes.

La réalisation de Dithley est rigoureuse, le rythme du film est soutenu, les cadres, fixes et précis. Dans ce carcan rigide, qui communique la sécheresse des personnages, le drame point par intermittence. Les sourires de l'héroïne, si rares, font craquer la surface de ce très beau film, qu'on pourra trouver par moments un peu affecté, mais à travers lequel Dithley parvient à communiquer, par le son et l'image, bref, par des moyens purement cinématographiques, des sentiments complexes qu'il lui aurait été plus facile de nommer et d'illustrer.

Les cinémas du Danemark, de l'Islande, de la Belgique et de l'Allemagne se portent bien et donnent chaque année naissance à de nouveaux auteurs. Au-delà du succès public de Benigni et critique de Moretti, le cinéma italien, quant à lui, dort au gaz. A la vue



Martin Bilodeau

de *Giorni, Vajont* et des *Banquiers de Dieu* (que j'ai quitté au bout d'une heure d'exaspération), il est cependant légitime de se demander si les films porteurs trouveraient leur chemin jusqu'au FFM, où ceux qu'on nous présente donnent toujours l'impression d'être passés par la valise diplomatique.

Le premier long métrage de Laura Muscardin, *Giorni*, raconte l'histoire d'amour et d'abnégation qui unit un banquier romain porteur du VIH et un jeune serveur de restaurant qui se laissera contaminer par amour pour lui et lui redonnera, chemin faisant, le goût de la vie.

Hélas, partie d'une idée intéressante et potentiellement controversée, le cinéaste a livré au fil d'arrivée un mélo sans invention où les personnages sont si opaques, leurs motivations si obscures qu'on cherche en vain l'étincelle qui a bien pu allumer leur brasier.

Dans un registre tout autre, la mégaproduction *Vajont*, de Renzo Martinelli, reconstitue sur les modes croisés du thriller politique et du film à catastrophes les événements qui, en 1963, ont conduit à la mort d'un millier de villageois ensevelis sous l'eau et la boue du bassin du plus grand barrage du monde dans lequel une partie de la montagne avait glissé.

Michel Serrault et Daniel Auteuil, parachutés dans cette grosse production où leurs voix sont doublées (et leurs talents gaspillés), campent les ingénieurs arrogants de ce barrage qui a divisé la population (aux sens propre et figuré), ignorant les recommandations faites par des experts qui avaient prédit la catastrophe.

Le scénario fait se croiser les destins d'une dizaine de personnages griffonnés, jusqu'au compte à rebours final — qu'on attend, pour tout dire, comme une délivrance. Le scénario manichéen (avec d'un côté les discours des dirigeants corrompus et de l'autre les implorations des défenseurs de la vérité) et la mise en scène tapageuse (avec ses prises de vue étudiées et ses mouvements d'appareil ostentatoires) révèlent chez le cinéaste un attrait pour le spectacle, voire une disposition à l'orgueil — dont son film est censé nous rappeler qu'il est un péché mortel.

Festival des films du monde

Une scène du film *De l'autre côté du pont* du Chinois Hu Mei.

Une compétition en dents de scie

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Rôle de compétition! Il y a des films qu'on est vraiment sidéré de retrouver là. Selon quels critères sont choisis plusieurs longs métrages qui concourent pour le Grand Prix des Amériques? Un certain film sino-autrichien, par exemple, et une œuvre croate m'ont laissée pantoise. Dur! Mais commençons par *Le Radeau de pierre*, qui méritait tout de même le détour. Celui-ci est réalisé par George Sluizer, cinéaste d'origine néerlandaise au regard tourné vers la grande Europe et à qui on devait notamment le terrifiant *L'homme qui voulait savoir*.

Adapté d'un roman du Prix Nobel portugais de littérature José Saramago, *Le Radeau de pierre* est une fable sur le nationalisme mais aussi sur la quête de soi dans un monde qui perd ses repères. Hasard, son thème rappelle celui de *La Turbulence des fluides* de Manon Briand, en moins techniquement lustré mais en plus chaleureux. Ici, la terre s'ouvre, la péninsule ibérique part à la dérive en se coupant de la France et certaines personnes particulièrement sensibles éprouvent d'étranges symptômes avant-coureurs. Trois hommes, deux femmes et un chien partiront ensemble sur les routes, cherchant à découvrir leur propre sens des valeurs. Le film a ses longueurs et ses lourdeurs, quelques effets spéciaux pas nécessairement au point. Nulle prouesse d'acteurs n'est vraiment au poste, mais une joie de vivre, un humour, un optimisme, une étrangeté le rachètent en partie. Et à l'heure où se marie la grande Europe, cette dérive des pays désireux de vivre leur différence possède une résonance.

Nulle rédemption possible pour *De l'autre côté du pont* du Chinois Hu Mei. Pure catastrophe que

cette coproduction sino-autrichienne, où l'on entendra les Chinois de la Révolution culturelle s'exprimer en allemand! Il existe, ou existera, paraît-il, une version bilingue, en mandarin et en allemand, mais nous ne l'avons pas reçue à Montréal. Servi tel quel, *De l'autre côté du pont* faisait hurler. Nonobstant cette histoire de langue, le traitement cinématographique, d'un simplisme total (comme le jeu des comédiens), et l'intrigue presque candide étaient à désespérer. L'histoire (véridique) est celle d'une jeune Autrichienne, Fanny (Nina Proll), éprise d'un Chinois, Ma Yunlong (Wang Zhiwen), qui suit une formation d'officier de police à Vienne: Elle le rejoindra dans son pays, pour le meilleur et pour le pire. Le pire étant la Révolution culturelle de Mao qui parvint à broyer l'ancien policier et à ruiner sa famille. En coproduisant ce film, la Chine a-t-elle voulu racheter et nettoyer son passé? On ne sait trop, mais un parfum de propagande flotte pour tout finir sur ce film raté.

Autre horreur: le croate *Serafin, le fils du gardien de phare* de Vicko Ruic. Un certain cinéma d'Europe de l'Est est très baroque et jongle avec le théâtre de la cruauté absurde. Mais là où Kusturica excelle, d'autres se cassent les dents. Le film ne démarre pas trop mal avec cette histoire de famille impossible dans le décor insolite d'une île et d'un phare, mais très rapidement l'intrigue s'entortille sur elle-même et égare son fil. Le fils du gardien de phare, devenu jeune homme, perdra, pour les beaux yeux d'une femme, son honneur et la raison. Tout cela nous est livré à travers une histoire emberlificotée, des mimiques, des contorsions d'acteurs, les beaux yeux du comédien principal Vjekoslav Jankovic et fort peu de sens. Cinéaste et monteur avaient-ils égaré leurs esprits? On s'interroge.

Lever de rideau sur la Mostra

MARIE-THÉRÈSE
DELBOULBES
AGENCE FRANCE-PRESSE

Venise — La 59^e Mostra de Venise s'ouvrait hier au Lido sous le signe des femmes: Sophia Loren, la grande dame du cinéma italien, devait assister dans la soirée à la cérémonie d'ouverture, ainsi que Gwyneth Paltrow et Salma Hayek.

Salma Hayek joue le rôle de la peintre mexicaine Frida Kahlo dans *Frida*, de l'Américaine Julie Taymor, le film présenté en ouverture de cette 59^e édition.

Sophia Loren, qui n'était pas venue depuis plus de 20 ans à la Mostra, doyenne des festivals de cinéma, joue le rôle d'une mère dans *Between Strangers*, le film réalisé par son fils Edoardo Ponti, dont elle partage l'affiche internationale avec Mira Sorvino, Gérard Depardieu, Deborah Kara Unger, Malcolm McDowell et Klaus Maria Brandauer.

Cette production italo-canadienne est le premier long métrage du fils du producteur Carlo Ponti, qui par la mise en scène de théâtre.

L'actrice américaine Gwyneth Paltrow viendra sans battements de cœur, puisqu'elle ne présente pas de film à la Mostra, alors que Salma Hayek, actrice et productrice de *Frida*, un rôle convoité un temps par Madonna et par Jennifer Lopez, ouvre la compétition pour le Lion d'or, qui sera décerné le 8 septembre par le jury présidé par Gong Li. L'actrice chinoise, qui a déjà eu le prix d'interprétation à la Mostra, sera entourée de ses co-jurés, dont le réalisateur français Jacques Audiard, le poète russe Evgueny Yvtouchenko et l'actrice italienne Francesca Neri.

Frida retrace la vie tourmentée d'une artiste révolutionnaire, tant sur le plan sexuel que politique, et de sa relation passionnelle et compliquée avec un homme qui pourrait être son père, le peintre Diego Rivera (Angel Molina), qu'elle a épousé deux fois.

Après cette entrée en scène très féminine, la Mostra de Venise, sous la houlette du Suisse Moritz de Hadeln, patron pendant 22 ans du Festival de Berlin, verra défiler un gotha de stars: Catherine Deneuve et Harrison Ford, Audrey Tautou et Tom Hanks, Johnny Hallyday, Julianne Moore, John Malkovich...

Vingt et un films sont en compétition pour le Lion d'or, parmi lesquels ceux des Britanniques Stephen Frears et Sam Mendes, des Français Patrice Leconte, Tonie Marshall et Michel Deville, du Japonais Takeshi Kitano, du Russe Andreï Kontchalovskiy, et du Bissau-Guinéen Flora Gomes. Dix-sept autres films sont candidats au Prix San Marco, dont ceux de Steven Soderbergh, Claire Denis et Raymond Depardon.

Un espace libéré



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'ESPACE LIBRE NOUVEAU est arrivé. Après des mois de travaux de rénovation, la maison du Nouveau Théâtre expérimental (NTE) rouvrira officiellement hier soir en présentant Parade du temps qui passe, une pièce du tandem Alexis Martin-Jean-Pierre Ronfard. La Parade... a déjà été jouée pendant quelques semaines au printemps, ailleurs à Montréal, et elle ne sera donc présentée qu'une semaine, en ouverture de saison théâtrale du nouvel espace libéré. L'ancienne caserne de l'est de la ville a été rénovée et agrandie grâce à des fonds provenant des trois ordres de gouvernement.

MÉDIAS

Vrak-TV mise encore sur des produits québécois

La chaîne spécialisée espère répéter ses succès de l'an dernier auprès des pré-ados

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Pour sa nouvelle saison, Vrak-TV espère réaliser le même coup qu'avec *Dans une galaxie près de chez vous*: la chaîne proposera en effet une nouvelle série québécoise à l'humour débridé et loufoque, *Une grenade avec ça?*, produite par Zone3 et qui sera en ondes, à compter du 29 septembre, le dimanche à 18h.

La série raconte l'histoire d'une chaîne de restauration rapide présente partout dans le monde mais dont la succursale montréalaise est la seule qui va mal, tenue par un groupe de jeunes qui s'y amusent comme des fous. La série est écrite par Jean Pelletier et Martin Doyon et elle bénéficie de la même équipe de production que *Dans une galaxie*.

On sait que *Dans une galaxie* est devenue une série-culte auprès non seulement des enfants mais aussi des adultes à cause de son humour très particulier.

L'autre grand succès de la petite chaîne spécialisée, *Réal-IT*, se poursuit sous forme de capsules d'information humoristiques alors que les personnages de *Réal-IT* se retrouveront encore une fois dans le sitcom hebdomadaire *Réal-TV*, qui cet automne aura pignon sur rue à Montréal, sur la rue Sainte-Catherine.

Vrak compte beaucoup aussi

sur la finale de son concours *Mix-Mania* qui a débuté cet été, une émission qui permet à quatre garçons et quatre filles de former un véritable groupe de musique qui pourra enregistrer un disque dans les prochains mois. Lors de leurs sorties publiques, les participants à cette émission sont acclamés comme de véritables vedettes par les jeunes et les dirigeants de la chaîne en sont eux-mêmes éberlués.

Cette série, patronnée par Luck Mervil, se termine en octobre. La chaîne soutient qu'elle était suivie cet été par environ 360 000 télé-

spectateurs et que l'audience augmenta d'une semaine à l'autre.

La chaîne, qui est très populaire auprès des pré-ados, les «tweens», depuis qu'elle a quitté ses anciennes couleurs de Canal Famille, présentera également à compter de la semaine prochaine quelques nouveautés étranges, dont *Charmed*, série dramatique qui raconte l'histoire de trois sœurs possédant des pouvoirs surnaturels (diffusion le dimanche à 19h) et *Juste en nous*, une série de NBC sur la vie quotidienne d'un groupe de jeunes (diffusion le samedi à 19h30).



SOURCE VRACK-TV

La nouvelle série se passe dans le restaurant montréalais d'une chaîne présente partout dans le monde.

EN BREF

8 femmes et La Turbulence des fluides à Ex-Centris

(PC) — Pour sa programmation d'automne, Ex-Centris frappe fort: le cinéma présente les films d'ouverture et de clôture du Festival des films du monde de Montréal, *8 femmes* et *La Turbulence des fluides*. Dès le 3 septembre, lendemain de la clôture du FFM, *8 femmes* de François Ozon y sera projeté. Le cinéma présentera aussi *La Turbulence des fluides*, de la Québécoise Manon Briand, dès le 6 septembre. L'École nationale de la chanson ouvrira ses portes à Granby cet automne.

La chanson à l'école à Granby

(PC) — L'École nationale de la chanson ouvre ses portes cet automne à Granby. L'école offrira un programme complet de formation aux auteurs-compositeurs-interprètes désireux de développer leurs connaissances en matière de création de chansons, en technique vocale, en interprétation, en gestion de carrière, en histoire de la chanson et autres aspects du métier. L'institution, qui cherchera avant tout à former des artistes de la chanson, tiendra également compte de la réalité du marché: les étudiants apprendront ainsi à utiliser les outils du métier tout en élargissant leur culture en chanson. La session automne-hiver aura lieu du 28 octobre au 13 juin.